



# COMMUNE DE LIVRÉ-SUR-CHANGEON

En 2019...

Les Coulisses de Livré



en  
février  
mars

Les classes 9



13  
avril

La Fête de Pâques



du 20  
au 22  
avril

en  
juin



La Fête de la Musique

#123

**BULLETIN MUNICIPAL**  
Février 2019

## SOMMAIRE

- P. 3 : Editorial
- P. 4 - 13 : Délibérations
- P. 14 - 29: Pour tout vous dire
- P. 30 - 33 : Ecoles
- P. 34 - 49 : Vie locale
- P. 50 - 51 : Services

### **Bulletin d'informations municipales de Livré-sur-Changeon**

Bretagne  
Département d'Ille-et-Vilaine  
Canton de Fougères 1  
Communauté de communes :  
Liffré-Cormier Communauté

#### **Adresse postale :**

2 place du Prieuré  
35450 Livré-sur-Changeon

#### **Directeur de la publication :**

Emmanuel FRAUD

#### **Mise en page :**

Corinne Leray-Grill  
Emmanuel FRAUD

**Rédaction :** l'équipe municipale

**Couverture :** Charlotte Bouvet

**Imprimerie :** Les Hauts de Vilaine

**Distribution :** Mairie de Livré

**Dépôt légal :** février 2019

## SECRETARIAT DE MAIRIE

2, place du Prieuré  
Tél. : 02 99 39 06 46

Courriel : [mairie.livresurchangeon@wanadoo.fr](mailto:mairie.livresurchangeon@wanadoo.fr)

Du lundi au samedi de 9h à 12h

Vendredi après-midi de 14h30 à 17h30

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

2, place du Prieuré  
Tél. : 02.23.46.02.06

Du lundi au samedi de 9h à 12h

## MEDIATHEQUE

Courriel : [mediatheque.livresurchangeon35@gmail.com](mailto:mediatheque.livresurchangeon35@gmail.com)

Rue Jean-Louis Guérin

Tél. : 02 23 22 13 18

Mardi de 16h45 à 18h30

Mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30

Jeudi de 16h45 à 18h30

Vendredi de 17h à 18h30 (sauf vacances scolaires)

Samedi de 10h à 12h

## RESTAURANT SCOLAIRE

Rue J.-L. Guérin  
Tél. : 02 99 45 99 74

Courriel : [restaurant.livresurchangeon@orange.fr](mailto:restaurant.livresurchangeon@orange.fr)

Animation : [mairie.livresurchangeon.laetitia@orange.fr](mailto:mairie.livresurchangeon.laetitia@orange.fr)

## DECHETERIES

St Aubin du Cormier :

Du lundi au mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi et Samedi : 9h-12h30 et 13h30-18h

La Bouëxière :

Lundi : 9h-12h

Jeudi, vendredi, samedi :

9h-12h et 13h45-17h

*Bonne Lecture !*

*L'année 2018 s'est achevée dans notre pays par un appel au secours de nos concitoyens qui souffrent des difficultés quotidiennes de la vie. Après les violences et les saccages que je condamne est venu le temps du dialogue et de la concertation pour envisager des solutions partagées et un avenir plus serein pour notre démocratie.*

*A ce titre, un cahier de doléances et de propositions est à votre disposition en mairie. Vous pouvez l'abonder par écrit, par courriel, anonymement ou non. Toutes vos remarques seront directement transmises à la préfecture, aux parlementaires et aux associations d'élus municipaux.*



*Sur le plan local, l'année 2018 aura vu la concrétisation de deux des principaux projets du mandat.*

*En premier lieu, l'ouverture de la nouvelle maison de santé constitue très certainement un des équipements les plus structurants de notre commune, répondant à un besoin essentiel de proximité des habitants. En complément de la pharmacie, vous pouvez désormais faire appel à deux médecins, deux dentistes, quatre infirmiers, un kinésithérapeute et une psychologue, soit dix professionnels de grande qualité. D'autres s'y ajouteront à l'avenir. Je vous invite à les consulter. En milieu rural, je connais trop de maisons médicales vides... C'est une chance à ne pas laisser passer !*

*Avant de laisser la place, Jean Bardou et Patrick Pacaud ont fait du mieux pour permettre l'installation de leurs jeunes collègues dans les meilleures conditions. Qu'ils en soient remerciés !*

*En second lieu, l'année 2018 aura vu s'achever le programme de sécurisation du bourg et d'aménagement de la place du Prieuré. Ce programme permettra une meilleure cohabitation entre les riverains, les piétons et le trafic routier. L'accessibilité aux commerces se trouve également facilitée. Au-delà de l'aspect sécuritaire, ces différents aménagements vont améliorer l'image et l'attractivité de la commune, attirant ainsi de nouveaux habitants.*

*Pour 2019, de nouveaux investissements sont prévus. Ils seront évidemment de moindre ampleur. Le chantier de rénovation des toilettes publiques près de l'église s'achèvera prochainement. Afin de réduire notre consommation énergétique, plus de trente lampadaires énergivores seront remplacés par des candélabres à LED. La rue d'Allibert, partagée avec la commune de Mecé, sera aménagée et sécurisée. Trois tableaux numériques interactifs seront installés dans les classes de CP, CE1 et CE2 de l'école Les Korrigans, finalisant son informatisation. Dans la continuité des actions passées, la voie communale menant à la Heurterrie sera refaite.*

*L'aménagement de la zone d'activités du Clos Hammelin correspond au chantier le plus important de l'année. La création d'une nouvelle rue et des réseaux inhérents s'avère indispensable pour accueillir 5 nouvelles entreprises sur les 17 000 m2 vendus depuis 2016. Au même titre que les commerces, la venue d'entreprises artisanales permet à notre territoire de développer un écosystème vertueux.*

*Du nouveau également de côté de notre Communauté de communes. L'assainissement collectif (dans le bourg) sera transféré à la communauté de communes à partir du 1er janvier 2020. Pour organiser ce transfert et harmoniser au mieux cette compétence, une délégation de service public unique a été mise en place sur 8 communes depuis le 1er janvier de cette année. Cela va entraîner des changements en matière de facturation. D'une part, vous recevrez deux factures au lieu d'une. Une première en juin, qui se basera sur votre consommation 2018, une seconde, à la fin de l'année, qui régularisera la situation au regard de votre consommation réelle d'eau de 2019. Au niveau tarifaire, grâce à un appel d'offres bien négocié sur plus de 20 000 habitants, ce transfert générera une diminution de la redevance de 4 à 7 % suivant la taille de votre foyer.*

*Au-delà de ces nouveautés, la municipalité continuera à soutenir ses associations locales, sportives ou culturelles et les différents événements organisés par elles. Ils participent à renforcer ce lien social indispensable entre les habitants, créant chaque jour de nouvelles amitiés et de nouvelles solidarités. Les bénévoles sont à la base de tout. Je les remercie pour tout le travail réalisé. De nombreuses manifestations s'égrèneront tout au long de l'année. Je pense notamment aux représentations de la troupe de théâtre en février et mars, à la fête des Classes 9 le 13 avril, aux festivités de Pâques avec son défilé de chars le lundi 22 avril, à la fête de la musique en juin, au festival Au Pré du son le 13 juillet, au cinéma de plein air en août, aux soirées Halloween du 31 octobre ou encore au marché des créateurs du 30 novembre... Les citer toutes n'est pas possible. Vous retrouverez dans ce bulletin de nombreuses autres dates. C'est un atout et c'est grâce à vous !*

*Je reste à votre disposition,  
Bien cordialement,  
Emmanuel FRAUD*

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2018

**Présents :** Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, Fabienne DESBLE, Jean-Pierre DAVENEL, Emmanuelle THOMAS, Christelle JAMELOT, Claire JULIEN, Gwénaél HENRY, Dominique LECOINTE et Jérôme DE VERBIGIER.

**Absents excusés :** Sophie STRACQUADANIO, Pierre KERGARAVAT, Jean-Michel HURAUULT, Gérard BAUDY, Marie-Danielle BOUVET, François BEAUGENDRE procuration à Emmanuel FRAUD, Nadine PAIMBLANC procuration à Jean-Pierre DAVENEL, Sébastien PAINCHAUD procuration à Corinne LERAY GRILL, Bruno LERAY procuration à Gwénaél HENRY

### URBANISME - DIA

Le CM, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les parcelles YK 60 et YI 85 sise respectivement 13 résidence du Clos Hammelin et 9 rue St Mauron.

### SUBVENTION – ASLM Basket.

L'ASLM basket est la seule association proposant cette activité sur les communes de Livré, Gosné, Mézières et Saint-Aubin-du-Cormier. Afin de consolider sa dynamique et de permettre la constitution d'équipes dans les niveaux plus âgés, l'association a réservé des créneaux d'entraînement sur la salle communautaire de la Jouserie à St Aubin du Cormier, d'autant que tous les créneaux de la salle de Livré sont pris sur ces horaires. Durant la semaine, les frais de fonctionnement de cette salle communautaire sont refacturés aux associations utilisatrices. Pour 1h30 de cours par semaine sur la saison sportive le coût s'élève à 750 €.

Le CM, accepte de verser une subvention de 750 € sur justificatif à l'association.

### MAISON DE SANTE - AVENANTS

Dans le cadre de la construction de la maison de santé, il est proposé les avenants suivants :

**Lot 1: Clos couvert:** Une moins-value de 3 061 € HT sur les travaux de serrurerie réalisés par l'entreprise Aussant.

**Lot 2: Aménagement intérieur:** Une moins-value de 5 976 € HT pour la réalisation d'une banque d'accueil sur mesure réalisée par l'entreprise FADIER. Une banque d'accueil classique est achetée chez BUREAU STORE pour un coût de 1 918.80 € HT.

Le CM, à l'unanimité accepte les avenants ci-dessus présentés pour les lots 1 et 2 .

### MAISON DE SANTE - ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE

Afin de faciliter les recours de la commune en cas de malfaçons sur les travaux affectant la structure et l'usage du bâtiment, il est proposé de souscrire une assurance Dommage Ouvrage (DO). La garantie DO permet à l'assuré d'être indemnisé plus rapidement.

Deux propositions ont été reçues : SMACL et SMABTP

Le CM, à l'unanimité, retient la proposition de la SMABTP pour un montant de 6 609.48 € HT soit 7 204.34 € TTC

### MAISON DE SANTE - DETERMINATION LOYER LOCAL PARAMEDICAL

Une psychologue a sollicité la commune afin de débiter son activité dans la maison de santé. Elle exerce déjà sur Fougères et souhaite développer une consultation sur Livré. La constitution d'une patientèle dans ce domaine prenant du temps, elle n'exercera pas à temps complet mais par journée ou demi-journée. Le cabinet réservé aux professions paramédicales spécifiques correspond à sa demande. Il s'agit en effet d'un

local de consultation à temps partagé.

A ce titre, un forfait à la demi-journée et à la journée, englobant l'intégralité des charges, constitue la manière la plus simple pour définir le loyer applicable.

Le loyer sera facturé mensuellement en fonction des réservations effectuées par le professionnel.

Ce forfait ainsi défini aura vocation à s'appliquer aux autres professions paramédicales spécifiques qui souhaiteraient réaliser des permanences ponctuelles ou permanentes dans la structure.

En reprenant les critères établis pour les autres professionnels et en intégrant un prévisionnel de charge, il est proposé le loyer suivant :

- 10 € pour une demi-journée.
- 18 € pour une journée.

Le CM, à l'unanimité, fixe le tarif de location du local paramédical comme ci-dessus indiqué.

### VOIRIE – AVENANT TRAVAUX SECURISATION ET AMENAGEMENT DU BOURG

Il est présenté un avenant pour la création de 19 mètres de caniveaux afin de créer un piège à eau avant l'embranchement pour un montant de 5 228.80 € HT

Le CM, à l'unanimité, valide cet avenant pour l'entreprise Pigeon.



### VOIRIE – CREATION D'UN PARKING

Une consultation a été lancée pour la création de places de stationnement complémentaires derrière l'immeuble près de l'église ainsi que la mise en place d'un réseau d'eau pluviale.

Seule l'entreprise Pigeon a répondu pour un montant de 37 999 € HT soit 45 598.80

Le plan de financement pour cette opération est le suivant

Etat/amendes de police	5 350.00 €
Liffré Cormier	10 000.00 €
Récupération TVA (FCTVA)	7 840.03 €
Autofinancement	<u>22 768.77 €</u>
	45 598.80 €

Le CM à l'unanimité retient l'offre de l'entreprise PIGEON pour un montant de 37 799 € HT; accepte l'aide de l'Etat de 5 350 € et le plan de financement ci-dessus présenté.

### BUDGET COMMUNAL - DM n°2/2018

Le CM, à l'unanimité, accepte la décision modificative N° 2/2018 du budget communale équilibrée à hauteur de 35 € pour la section de fonctionnement et de 15 000 € pour la section d'investissement.

## TAXE D'AMENAGEMENT

La taxe d'aménagement est due pour la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme.

Elle a pour objectif de permettre la création ou l'extension d'équipements (routes, assainissement, écoles...) induits par l'urbanisation. Elle est versée au profit des communes et des départements.

Le CM, à l'unanimité décide :

- d'abroger la délibération du conseil municipal du 23-10-2014
- de maintenir la taxe d'aménagement au taux de 3 %
- d'exonérer en application des articles L 331-7 à L 331-9 du code de l'urbanisme :

- 50 % des surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L. 331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L. 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (logements financés avec un PTZ) ;
- 100 % des surfaces des locaux à usage industriel et artisanal et leurs annexes ;
- 100 % des surfaces des commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés ;
- 100 % des surfaces des immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

## RESTAURANT SCOLAIRE - CONVENTION AVEC DOURDAIN

Dans le cadre du changement des rythmes scolaires prévoyant un retour aux 4 jours, la commune de Dourdain nous a précisé que plusieurs familles souhaitaient inscrire leurs enfants au centre de loisirs de Livré-sur-Changeon les mercredis et éventuellement durant les vacances.

Dans cette hypothèse, pour le temps du mercredi, le repas des enfants domiciliés à Dourdain sera facturé aux parents au même tarif que les enfants de Livré-sur-Changeon. En contrepartie, il a été convenu que la commune de Dourdain prendrait en charge la différence entre le coût du repas facturé aux familles et le coût de revient du repas pour la commune. Ce coût résiduel sera facturé à la commune de Dourdain mensuellement au regard de la fréquentation réelle des enfants habitant sur la commune de Dourdain.

Le CM, par 13 voix pour et 1 abstention, accepte cette proposition.

## PERSONNEL COMMUNAL - MEDIATION PREALABLE

Un décret du 16 février 2018 a lancé une expérimentation d'une médiation préalable obligatoire dans les litiges relatifs à la fonction publique et le contentieux social.

Ainsi, les recours formés par certains agents à l'encontre de décisions administratives leur étant défavorables seront systématiquement précédés d'une médiation. Le Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine a souhaité participer à cette expérimentation et propose aux collectivités d'y participer.

Pour une médiation globale, le coût forfaitaire est de 500 € pour la collectivité. Un premier rendez-vous sans suite sera facturé 47 €.

Le CM, par 12 voix pour et 2 abstentions, décide de ne pas participer à l'expérimentation mise en œuvre par le centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine.

## LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE - CLECT

Le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) doit être approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux.

Ont été intégrées dans l'évaluation des attributions de compensation 2018 des communes :

Les charges transférées au titre du transfert de la compétence GEMAPI auprès de Liffre-Cormier Communauté au 1er janvier 2018 ;

La réévaluation des participations financières des communes dans le cadre du service commun d'Autorisation des Droits du Sol au titre de l'année 2017.

Les attributions de compensations résultant de ces nouveaux transferts de charges sont les suivantes :

	Montant des AC actuelles	GEMAPI	Service commun ADS - coût réel 2016	Service commun ADS - coût réel 2017	Montant des AC modifiées
La Bouëxière	81 901,05 €	-9 438,28 €	7 436,95 €	-8 764,11 €	71 135,61 €
Chasné sur Illet	30 460,74 €	-1 521,00 €	3 972,26 €	-3 287,95 €	29 624,05 €
Dourdain	8 915,74 €	-2 473,91 €	2 030,26 €	-3 489,94 €	4 982,15 €
Ercé près Liffre	18 012,88 €	-1 810,00 €	3 928,12 €	-4 993,64 €	15 137,36 €
Gosné	59 856,43 €	-1 977,00 €	5 974,57 €	-6 501,32 €	57 352,68 €
Mézières sur Couesnon	26 737,79 €	-4 500,80 €	2 863,21 €	-5 308,31 €	19 791,89 €
Livré sur Changeon	-10 048,65 €	-4 178,71 €	4 800,65 €	-5 297,37 €	-14 724,08 €
Liffre	1 711 503,25 €	-13 801,18 €	28 114,75 €	-23 195,17 €	1 702 621,65 €
Saint Aubin du Cormier	370 112,04 €	-3 097,40 €	13 208,96 €	-16 373,69 €	363 849,91 €
TOTAL	2 297 451,27 €	-42 798,28 €	72 329,73 €	-77 211,50 €	2 249 771,22 €

Le CM, à l'unanimité, valide les conclusions du rapport de la CLECT et la révision des attributions de compensations aux communes correspondantes.

## LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE - COMPETENCE ENFANCE JEUNESSE

Le CM, à l'unanimité, approuve le projet de modification de l'intérêt communautaire comme suit :

« Relèvent de l'intérêt communautaire :

- La gestion et l'animation des espaces-jeunes implantés sur les communes de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, GOSNE, LIVRE-SUR-CHANGEON.
- La gestion et l'animation des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), au titre des petites et grandes vacances, implantés sur les communes de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, GOSNE, MEZIERES-SUR-COUESNON, LIVRE-SUR-CHANGEON. »

## VOIRIE - Travaux PATA 2018

Le CM, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise ENTRAM d'Antrain pour la réalisation des travaux d'entretien de la voirie, pour un montant de 13 860 € HT .



## LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE - SCHEMA DE MUTUALISATION

La mutualisation s'entend comme étant l'un des principaux outils de rationalisation de la dépense publique en permettant la réduction des coûts à moyen terme et de continuer à agir dans un contexte financier contraint, elle permet aussi d'optimiser la gestion interne des services de la communauté avec ses communes membres (éviter les doublons).

Elle permet également d'améliorer l'offre de services sur le territoire en créant, maintenant ou renforçant les compétences des personnels et des services.

La réflexion engagée par Liffre-Cormier Communauté pour l'élaboration du schéma de mutualisation s'inscrit dans un contexte local et national difficile en raison :

- de l'effort demandé aux collectivités locales en termes de la participation au remboursement de la dette publique ;
- du caractère grandissant des missions dévolues aux collectivités mais aussi de l'évolution des contraintes imposées aux collectivités dans leur action qui a un coût humain et financier ;

Ce schéma s'efforce de faire ressortir les principes fondamentaux du volontariat, de la collaboration entre les communes membres et la communauté au-delà des compétences transférées, d'optimisation de l'organisation territoriale socles fondateurs des valeurs partagées pour évoluer dans un climat de confiance et développer une culture commune.

**Le CM, à l'unanimité, se prononce pour le schéma de mutualisation présenté ci-dessus.**

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/09/2018

**Présents :** Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLE, Jean-Pierre DAVENEL, Christelle JAMELOT, Claire JULIEN, Sébastien PAINCHAUD, Dominique LECOINTE, Gwénaél HENRY, Nadine PAIMBLANC, Bruno LERAY, Jérôme DE VERBIGIER.

**Absents excusés :** Sophie STRACQUADANIO, Pierre KERGARAVAT, Jean-Michel HURAUULT, Gérard BAUDY et Marie-Danielle BOUVET et Emmanuelle THOMAS a donné procuration à Christelle JAMELOT

## MAISON DE SANTE - FONDS DE CONCOURS

Dans le cadre de la construction de la maison de santé, la municipalité a sollicité un fonds de concours de 87 415 € auprès de Liffre-Cormier Communauté suivant le plan de financement suivant :

RECETTES		
Nature	Aide	%
Etat Contrat de ruralité	71 607,00 €	8,35%
Département /Bouclier rural	47 906,08 €	5,60%
Liffre-Cormier Com. Fonds de concours	87 415,00 €	10,20%
<u>Autofinancement :</u>		
Fonds propres	306 571,51 €	35,76%
Emprunt	343 678,63 €	40,09%
<b>TOTAL :</b>	<b>857 178,22 €</b>	<b>100.00%</b>

Cette demande a été validée à l'unanimité par le Conseil communautaire à hauteur de 87 415 € dont :

- 20 000 € au titre du fonds de concours attribués aux 6 plus petites communes ;
- 67 415 € au titre d'un fonds de concours spécifique.

**Le CM, par 14 voix pour, accepte l'aide de Liffre-Cormier Communauté pour la construction de la maison de santé à la hauteur de 87 415 € comme précédemment expliqué.**

## MAISON DE SANTE - AVENANTS

Dans le cadre de la réalisation de la maison de santé :

**Le CM par 13 voix pour et 1 abstention accepte l'avenant n°3 au lot 1 « Clos Couvert » d'un montant de 10 675.76 € HT pour la réalisation du traitement du bois de charpente, les modifications des ouvrants de la salle « kiné », les portes de garages, mais également la suppression du platelage et des passerelles techniques...**

**Le CM, à l'unanimité, accepte l'avenant n° 4 en moins-value pour le lot 2 « aménagement intérieur »**

**Le CM, par 13 pour et 1 abstention, accepte l'avenant 2 du Lot 3 « Technique » d'un montant de 2 314.40 € HT pour la pose de meubles et de vasques .**

## URBANISME - SERVITUDE RUE DE LA QUINTAINE

Par délibération du 22 février 2018, le CM s'est prononcé en faveur du principe de désenclavement de deux parcelles , dont la parcelle AB 50 de 480 m2.

Il convient a présent de valider le projet d'acte notarié relatif à la mise en place de la servitude de passage.

Ce projet d'acte prévoit notamment :

-Le droit de passage s'exercera sur l'intégralité de la parcelle cadastrée section AB numéro 407, fonds servant.

Il ne pourra être ni obstrué ni fermé par un portail d'accès, sauf dans ce dernier cas accord entre les parties.

- Le propriétaire du fonds dominant entretiendra à ses frais exclusifs le passage de manière qu'il demeure carrossable en tout temps par un véhicule particulier et s'engage à procéder à ses frais exclusifs au goudronnage du fonds servant.

- A titre de servitude réelle et perpétuelle, le propriétaire du fonds servant constitue au profit du fonds dominant, qui accepte, et de ses propriétaires successifs un droit de passage de canalisations de réseaux .

La constitution de servitude est consentie et acceptée moyennant une indemnité globale et forfaitaire de 2.500,00 € payable à la commune à la signature de l'acte.

**Le CM, à l'unanimité, accepte le projet d'acte ci-dessus présenté.**

## URBANISME -DIA

**Le CM, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles AB 199 et 200 au 6 rue Jeanne Dufeu.**

## VOIRIE - AVENANT SECURISATION DU BOURG

Il est présenté au conseil un avenant pour :

- Une chambre de tirage
- Une canalisation gravitaire
- Le réaménagement de l'espace devant le bar avec la suppression de 7 dauphins

Le CM à l'unanimité, accepte l'avenant n°3 de l'entreprise Pigeon pour un montant de 12 088 € HT.

## BATIMENT - RENOVATION TOILETTES PUBLIQUES

Le CM, à l'unanimité, décide de retenir les entreprises ci-dessous pour la réalisation des travaux des toilettes publiques pour un montant total de 18 144.48 € HT.

GROS ŒUVRE	HT
SIROUET	2 840,00 €
CHARPENTE	
BAUDY	1 345,00 €
COUVERTURE	
COUVERTURE 2000	2 203,40 €
MENUISERIE	
SARL DOMINIQUE MARTIN	2 979,08 €
CARRELAGE PLOMBERIE ELECTRICITE	
SARL LUNEAU	5 725,00 €
ACCES	
PIGEON : Accès	1 452,00 €
Frais études : Trouvé Habitat	1 600,00 €

Il est rappelé que ces travaux sont subventionnés par l'Etat dans le cadre de la DETR à 40 % HT.

## VOIRIE - PARKING CENTRE CULTUREL

Le parking situé devant le centre culturel devient de moins en moins praticable. Les nids de poule se creusent et leur comblement par du tout-venant ne suffit plus. Plusieurs devis ont été demandés pour sa réfection.

Le CM, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise PIGEON TP pour un montant de 4 879.05 € HT.

## URBANISME - RETROCESSION LOTISSEMENT ST MAURON

Par courrier en date du 4 août 2016, l'AFUL LA BATAILLE a sollicité de la mairie la cession à son profit à titre gratuit des parties communes (voies, réseaux, espaces verts et aménagements) du lotissement traversé par la rue Jean Bercu, lotissement autorisé par arrêté en date du 24 août 2007.

La quasi-intégralité des travaux d'aménagements ont été réalisés en 2016. Des travaux résiduels sont à réaliser, notamment au droit des parcelles non construites (enrobé des trottoirs). Par une attestation de Quarta, cabinet d'étude, la somme de 34 229.20 € est nécessaire à l'achèvement des aménagements du lotissement.

A chaque vente de lot à venir, le notaire séquestre le montant estimatif des travaux de trottoirs, séquestre qui sera versé à la commune.

Une réserve a également été intégrée à l'acte à propos d'une partie du réseau d'eau pluviale du bas du lotissement qui ne permet pas une évacuation convenable en cas de fortes pluies. Les canalisations font l'objet d'une inspection et d'un

hydro curage de la part du vendeur.

Le CM, par 13 voix pour et une contre, accepte la rétrocession aux conditions ci-dessus.

## RESTAURANT SCOLAIRE 2017-2018



1° Il est présenté le bilan du restaurant scolaire :

Dépenses:

Nourriture	39 850,40
Divers	<b>24 147,49</b>
Véhicule	1 350,00
Charges salariales	109 424,38
<b>cumul charges :</b>	<b>174 772,27</b>

Il est précisé que l'augmentation des charges est liée à de nombreuses interventions de dépannage sur les matériels et équipements techniques du restaurant scolaires (chaudière, armoire chaude...) à hauteur de 12 000 € sur la période.

Recettes:

Le déficit pour l'année 2017 –2018 s'élève donc à 40 708.61 € soit 1.19 € par repas.

	Nb de repas	Recettes
Repas enfants	27 063	106 372.34 €
Repas adultes	377	1 793.00 €
Repas multi accueil	3 448	14 964.32 €
Repas accueil de loisirs	2 740	10 934.00 €
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>33 628</b>	<b>134 063.66 €</b>

## 2° Nouvelle organisation au restaurant scolaire à partir de la rentrée 2018-2019 :

Afin d'améliorer le service au restaurant scolaire, à compter de la rentrée 2018-2019 une nouvelle organisation est mise en place :

- La restauration est organisée sur trois services, 11h45, 12h30 et 13h10 et pour cela le temps de travail des agents communaux a été retravaillé.
- A la demande d'un agent de cuisine une disponibilité de 3 ans a été accordée d'office pour raisons familiales.
- A sa demande le cuisinier gestionnaire gère et prépare les repas seul à compter de la rentrée 2018-2019 ;
- Pendant les congés scolaires le cuisinier travaillera 1 semaine sur deux.

## 3° Tarifs : les tarifs de vente de repas

Repas enfants / QF 0 à 999 €	3,88 €
Repas enfants / QF 1000 € à 1499 €	3,93 €
Repas enfants / QF 1500 € et plus	3,98 €
Adultes	4,76 €
Enseignants	4,76 €
Animatrice	4,06 €
Agents communaux et animateurs	4,06 €

Le CM accepte le bilan ci-dessus présenté, la nouvelle organisation sur 3 services et la modification des temps de travail qui en découle.

## SUBVENTION - APAP

Le CM, à l'unanimité, accorde une subvention de 15 000 € à l'association pour l'accueil périscolaire (APAP) pour l'accueil du matin et du soir et prend en charge l'animation sur la pause méridienne à hauteur de 21 377 €.

Il est rappelé que le temps du midi, est un temps organisé par la commune qui fait appel à l'association pour assurer l'encadrement des enfants. Le coût de ce service est donc pris en charge par la commune.

L'accueil du matin et du soir est quant à lui organisé à l'initiative de l'association depuis 1990 pour répondre au besoin de garde des familles. La commune de Livré-sur-Changeon soutient cette action qui relève de l'intérêt public local.

Ce soutien prend la forme d'une subvention de fonctionnement et d'une mise à disposition des locaux et la prise en charge des frais d'utilisation des locaux.

## SUBVENTION – TENNIS

L'association, le Tennis Club de Livré, recherche des créneaux de salles pour organiser les compétitions par équipe senior, le dimanche. L'association a contacté Liffré-Cormier Communauté pour obtenir sur 2019 des créneaux dans la nouvelle salle communautaire. La salle de la Jouserie est toutefois complète sur les dates de compétition prévues par la fédération tennis.

L'association a contacté plusieurs communes pour connaître les disponibilités et les tarifs de leur salle communale. La salle des sports de Montreuil-sous-Pérouse est disponible pour un coût de 50 € par dimanche, soit 150 € pour les 3 dimanches nécessaires.

L'association du Tennis Club comprend 65 Licenciés dont 30 Enfants. L'association sollicite la commune pour une aide de financière à hauteur de ces 150 € avec un règlement entre mairies.

Le CM, par 7 voix contre, 3 voix pour et 4 abstentions, se prononce contre cette prise en charge par la commune.

## SUBVENTION – VIVRE CHEZ SOI

L'Association « Vivre Chez Soi » assure le service de soins, le portage de repas et le relais local de téléassistance qui per-

mettent aux personnes âgées et/ou en situation de handicap de pouvoir rester vivre chez elles.

6 personnes de la commune bénéficient des services de l'association, notamment quant au portage des repas. A noter que ce portage des repas est en cours de reprise par le CIAS de Liffré-Cormier Communauté.

Le CM, à l'unanimité, accepte de verser une subvention de 120 € à l'association Vivre Chez Soi de Liffré pour l'année 2018.

## BUDGET COMMUNAL ET ASSAINISSEMENT - ADMISSION EN NON VALEUR

Après les investigations diverses de la trésorerie de Liffré, nous nous trouvons dans l'impossibilité de recouvrer même par voies d'exécution les créances d'une famille monoparentale de Livré en raison d'une insuffisance permanente de revenus.

Le CM, par 13 voix pour et 1 abstention accepte l'admission en non-valeur pour un montant de 1 357.51 € sur le budget communal (factures cantine 2016-2018) et 44.83 € sur le budget assainissement.

## ESPACE VERTS - LOTISSEMENT DES CHENES

Le passage en zéro phyto de la commune depuis l'année 2015 et l'augmentation à venir des surfaces à entretenir nécessite de rationaliser l'entretien de certains espaces verts.

Un travail a été engagé au niveau des espaces verts du lotissement des chênes pour faciliter son entretien. En concertation avec les riverains, il a ainsi été décidé de transformer certains massifs en pelouse.

Cette transformation nécessite de recourir à un prestataire. Le CM, à l'unanimité, retient l'offre de l'entreprise Georgette pour un montant de 3 960 € HT

## VENTE BOIS - GRUMES

Suite à la chute d'un arbre appartenant à la commune, une proposition d'achat de 90 € des grumes a été faite par l'entreprise Helleu de Livré-sur-Changeon.

Le CM, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Retrouvez l'intégralité des délibérations, toute l'actualité et les informations pratiques sur le site internet de la commune : [www.livresurchangeon.com](http://www.livresurchangeon.com)

Sans oublier les réseaux sociaux et les alertes par SMS !

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/10/2018

**14 Présents** : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Jean-Pierre DAVENEL, Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, Claire JULIEN, Dominique LECOINTE, Gwénaél HENRY, Nadine PAIMBLANC, Jérôme DE VERBIGIER, Jean-Michel HURAUULT, Marie-Danielle BOUVET et Gérard BAUDY.

**5 Absents excusés** : Christelle JAMELOT, Sébastien PAINCHAUD, Pierre KERGARAVAL, Sophie STRACQUADANIO et Bruno LERAY. Christelle JAMELOT a donné procuration à Emmanuel FRAUD, Sébastien PAINCHAUD a donné procuration à Gwénaél HENRY.

**13 Présents et 2 procurations jusqu'à la délibération N° 4. - 14 Présents et 2 procurations à partir de la délibération N°5**

## ECOLE PUBLIQUE LES KORRIGANS – COUT DE FONCTIONNEMENT ET PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE MECÉ.

Pour déterminer le montant à demander aux communes pour leurs enfants scolarisés à l'école Les Korrigans et pour également fixer le montant à verser à l'OGEC dans le cadre de la convention conclue, il est nécessaire de calculer le coût de fonctionnement à l'école publique.

Coût de fonctionnement de l'école publique pour l'année scolaire 2017-2018:

Coût élève en élémentaire : 273.58 €

Coût élève en maternelle : 1 200.52 €

Participation Demandée à la Commune de Mecé :

Rentrée 2017-2018	Nbre élèves	Coût/ Elève	A RECOUVRER
Maternelle :	6	1 200,52 €	7 203,12 €
Elémentaire : 10/12	10	273,58 €	2 735,80 €
2 Elémentaires 4/36	2	30,40 €	60,80 €
<b>Cumul :</b>	<b>18</b>	<b>Cumul :</b>	<b>9 938,92 €</b>

Le CM, par 15 voix pour, valide les coûts de fonctionnement de l'école les Korrigans de , et recouvre auprès de la commune de Mecé la somme de 9 938.92 €.

## ECOLE PRIVEE - SUBVENTION OGEC

Conformément à la détermination du coût de fonctionnement à l'école les Korrigans il est proposé de fixer le montant de la convention 2018 et des acomptes 2019 à verser à l'OGEC de l'école Notre Dame de Livré-sur-Changeon.

Détermination convention : Nombre élèves scolarisés à Livré-sur-Changeon rentrée 2017-2018

63	609,83 €	<b>38 419,29 €</b>
Détermination montant par trimestre		9 604,82 €

Acomptes versés en 2018		
Acompte 1er trimestre		9 287,52 €
Acompte 2° trimestre		9 287,52 €
Acompte 3° trimestre		9 287,52 €
<b>Déjà versé au 16-10-18 :</b>		<b>27 862,56 €</b>
Solde à verser au 4° Trimestre 2018 :		10 556,73 €
<b>Cumul année 2018 :</b>		<b>38 419,29 €</b>

Le CM, par 15 voix pour, fixe le montant à verser en 2018 à 38 419.29 € et fixe les acomptes à verser pour les premiers trimestres 2019, dans l'attente de la détermination du coût de fonctionnement de l'année scolaire rentrée 2018-2019 à 9 604.82 € (38 419.29 € : 4 trimestres).

## URBANISME - DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Le CM, par 15 voix pour, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur la parcelle ZH 146, AB 272, AB 205 et AB 206

## BUDGET COMMUNAL - DECISION MODIFICATIVE

Le CM, par 15 voix pour accepte la décision modificative n° 3 au budget communal à hauteur de 7 299.11 €

## PERSONNEL COMMUNAL - AVANCEMENT DE GRADE

En application de l'art. 49 de la Loi du 26-01-1984 la collectivité doit fixer le taux ou ratio promus-promouvables c'est-à-dire le pourcentage des promovables (agents remplissant les conditions individuelles pour bénéficier d'un avancement de grade) qui pourraient être inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade et donc bénéficier d'un tel avancement de grade.

Le taux doit être déterminé par l'assemblée délibérante après avis du comité technique paritaire. Aucun avancement de grade ne pourra avoir lieu sans cette délibération. L'avis du comité Technique paritaire est requis préalablement

Le taux est fixé à 100%

Le CM, par 13 voix pour et 3 abstentions, valide le taux de 100%.

## PERSONNEL COMMUNAL - REGIME INDEMNITAIRE

Il est proposé de modifier le régime indemnitaire du cuisinier gestionnaire recruté sur le grade d'adjoint Technique Territorial, actuellement en vigueur dans notre collectivité, dans l'attente de la mise en place du RIFSEEP.

IAT : Indemnité Administration et de technicité avec application d'un coefficient de 8% soit 311.40 € brut / mois

IMP : Indemnité de mission des préfectures avec application d'un coefficient de 6.951 soit 662.31 € brut /mois.

Le CM, par 14 voix pour et 2 abstentions, accepte d'appliquer le présent régime indemnitaire à l'agent occupant le poste de cuisinier gestionnaire du restaurant scolaire dans l'attente de la mise en place de notre collectivité du RIFSEEP .



## LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE – MODIFICATION DES STATUTS (Compétence politique de la ville)

La communauté de communes doit exercer des compétences facultatives, en lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.

La compétence « politique de la ville » comprend : l'élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programme d'actions définis dans le contrat de ville ».

Liffré-Cormier Communauté a déjà dans ses statuts la compétence de création et gestion d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, au titre de sa compétence politique de la ville.

Le CM, par 15 voix pour et 1 abstention, approuve la modification des statuts de Liffré-Cormier Communauté visant à prendre le bloc complet de la compétence « Politique de la Ville ».

## LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE - MODIFICATION DES STATUTS (compétence en matière extrascolaire)

La gestion du temps extrascolaire (petites et grandes vacances) et du temps périscolaire, exercée sur quatre communes, avait fait l'objet d'un rattachement aux missions facultatives de LIFFRE-CORMIER Communauté selon la définition suivante : « gestion et animation des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et des espaces jeunes précédemment gérés par un EPCI ».

Néanmoins, dans le cadre d'une réflexion plus globale relative à la volonté d'étendre un service extrascolaire communautaire relevant des petites et grandes vacances à l'ensemble de son périmètre, LIFFRE-CORMIER. Afin de clarifier le rôle de la Communauté de communes, il est proposé de supprimer le libellé actuel et de le remplacer par le libellé suivant : « Gestion et l'animation des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), au titre des petites et grandes vacances, implantés sur les communes de Saint Aubin du Cormier, Gosné, Mézières-sur-Couesnon et Livré-sur-Changeon

Le CM, par 13 voix pour et 3 abstentions, accepte cette proposition.

## MARCHÉ COMMUN - CONTROLE DU RADON DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ET AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

Le radon est un gaz radioactif naturel produit par certaines roches de la croûte terrestre et classé comme seconde cause de cancer du poumon derrière le tabac. Un contrôle de la présence de radon dans les crèches et établissements d'enseignement est obligatoire.

Liffré Cormier Communauté souhaite passer des marchés concernant ces différents contrôles pour faire un marché commun.

Le CM, par 14 voix pour et 2 abstentions, accepte la passation d'un marché commun pour le contrôle du radon dans les établissements recevant du public et au sein des collectivités.

## MARCHÉ COMMUN - CONTROLE AIRE DES JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CONTROLE DEFIBRILLATEURS

Liffré cormier communauté souhaite passer des marchés concernant ces différents contrôles, la ville de Liffré propose de faire un marché commun pour l'ensemble de ces équipements.

Le marché serait réalisé en 2 lots distincts :

Lot 1 : contrôle des aires de jeux et des jeux et équipements sportifs.

Lot 2 : contrôle des défibrillateurs.

Le CM, par 16 voix pour, accepte le principe du marché commun pour le contrôle des aires de jeux et équipements sportifs ainsi que pour le contrôle des défibrillateurs.

## FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)

Depuis 2012, un Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales a été mis en place. Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il existe des intercommunalités contributrices (intercommunalités « riches ») et des intercommunalités bénéficiaires (intercommunalités « pauvres »). M le Préfet nous a informé par courrier du 4 septembre que l'ensemble intercommunal constitué de la Communauté de communes et des communes membres bénéficie d'une enveloppe de reversement de 665 323 €, dont 406 589 € pour les communes et 258 734 € pour l'EPCI.

Cette enveloppe peut être répartie selon 3 possibilités :

- Répartition dite « de droit commun ».

- Répartition dérogatoire en fonction du Coefficient d'Intégration Fiscale : l'enveloppe est répartie entre les communes et l'EPCI selon le CIF. Une répartition entre les communes peut être définie selon la population, le revenu moyen par habitant de l'ensemble intercommunal et le potentiel fiscal ou le potentiel financier moyen par habitant. (délibération de l'EPCI à la majorité des 2/3). L'attribution obtenue avec ce mode de calcul ne peut être minoré de plus de 30 % par rapport l'attribution de la commune de droit

- Répartition selon des critères libres (délibération de l'EPCI à la majorité des 2/3 et de l'ensemble des conseils municipaux à la majorité simple).

La répartition de droit commun octroie la somme de 34 056 € à la commune de Livré-sur-Changeon.

Le CM, par 15 voix pour et 1 abstention, retient la répartition de droit commun.

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/11/2018

**Présents** : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Jean-Pierre DAVENEL, Christelle JAMELOT, Emmanuelle THOMAS LECOULANT, Sébastien PAINCHAUD, Dominique LECOINTE, Gwénaél HENRY, Nadine PAIMBLANC, Bruno LERAY à partir de la délibération n°2,

Marie-Danielle BOUVET à partir de la délibération n°7.

**Absents excusés** : Sophie STRACQUADANIO, Pierre KERGARAVAT, Jérôme DE VERBIGIER, Gérard BAUDY, Jean-Michel HURALT,

## SDE 35 - GROUPEMENT DE COMMANDES

L'ouverture des marchés de l'énergie impose aux collectivités de mettre en concurrence leurs fournisseurs de gaz naturel et d'électricité pour l'alimentation de leurs sites d'une puissance supérieure à 36 kVA.

Le CM, à l'unanimité, accepte d'adhérer au groupement de commandes de fourniture d'énergie du SDE35 .

**ALERTE PAR SMS**

Inscrivez-vous au système d'alerte pour recevoir sur votre mobile :

- les alertes météo,
- les coupures EDF,
- les déviations routières...

C'est utile et gratuit !

**www.livresurchangeon.com**  
ou inscription en mairie



## LISTES ELECTORALES - COMMISSION DE CONTRÔLE

Une réforme modifie intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue confiée est à

l'INSEE. Cette réforme entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et met fin au principe de révision annuelle des listes électorales. Celle-ci sera dorénavant permanente et extraite du REU.

Cette réforme facilite également l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année n-1.

Les maires se voient transférer, en lieu et place des commissions administratives qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs. Un contrôle sera opéré par des commissions de contrôle composées de 5 conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation. Pour Livré-sur-Changeon, les membres sont :

Mme Claire Julien, M Pierre Kergaravat, M Dominique Leconte, Mme Marie-Danielle Bouvet et M Gérard Baudy.

[Le CM, à l'unanimité, valide la composition de la commission de contrôle](#)

## CONTRAT ENFANCE JEUNESSE - RENOUVELLEMENT

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est une convention d'objectifs et de cofinancement passée entre la Caf et la commune pour une période de quatre ans : 2018 – 2021

### Il a deux objectifs :

- Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil des moins de 18 ans ;
- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Suite à la réforme territoriale la compétence enfance jeunesse est partagée entre la commune et l'intercommunalité.

Il faut donc partager la prestation CEJ entre les 2 collectivités La prestation CEJ pour les actions ALSH reste la même qu'en 2017 : 11 761 €. Elle sera partagée comme suit :

Commune de Livré-sur-Changeon	48% mercredi
Liffré Cormier Communauté	52% vacances

Particularité pour 2018 : la PSEJ mercredi sera versée à la communauté de communes de janvier à juin 60% et à la commune de septembre à décembre 40%, en raison du transfert de compétence du mercredi vers les communes.

Les développements nouveaux seront :

- Création d'une ludothèque
- Labellisation d'un espace de vie sociale

Pour information, au niveau communautaire, ouverture le mercredi de l'espace jeunes et développement des séjours ERASMUS +.

[Le CM, à l'unanimité, autorise M Le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF d'Ille et Vilaine pour la période 2018-2021.](#)

## URBANISME -DIA

Le CM, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les parcelles suivantes :

YI 127 à l'entrée de la résidence des chênes,  
AB 143, 164, 165, 166 au 10 rue de l'Ancien Presbytère,  
YM 31,14 résidence du Parc  
ZH 78, 6 les Genêts  
AB 60

## LIGNE DE TRESORERIE - RENOUVELLEMENT

Actuellement la commune est titulaire d'un contrat de ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale à la hauteur de 150 000 €. Il est nécessaire de la renouveler.

[Le CM, à l'unanimité, donne pouvoir à M Le Maire afin de négocier et signer le renouvellement de la ligne de trésorerie à hauteur de 150 000 €](#)



## CONVENTION ASLM FOOT

Afin de maintenir en bon état le terrain de football enherbé de la commune durant la période hivernale, de le laisser au repos durant les traitements d'entretien et de permettre aux équipes seniors de s'entraîner dans des conditions satisfaisantes tout au long de la saison, l'ASLM Foot a sollicité le club de Saint-Aubin du Cormier afin de pouvoir réaliser certains entraînements sur le terrain synthétique. La Commune de Saint-Aubin du Cormier a accepté de mettre à disposition son terrain le jeudi soir de 21h30 à 23h au tarif horaire de 10 €.

Cette mise à disposition fait l'objet d'une convention quadripartite entre les deux communes et les deux clubs.

Le club prendra en charge le montant de cette mise à disposition ainsi que tous les dommages qui pourraient en résulter dans le cadre d'une convention entre la commune de Livré-sur-Changeon et l'ASLM

[Le CM, à l'unanimité, se prononce favorablement sur cette mise à disposition. La commune de Livré-sur-Changeon règlera à la commune de St Aubin du Cormier les factures de mises à disposition et recouvrera celles-ci auprès de l'ASLM.](#)

## COMMERCES - OUVERTURES EXCEPTIONNELLES

Les organisations représentatives d'employeurs et de salariés, et les acteurs du commerce se sont accordés sur la signature d'un protocole d'accord sur l'ouverture exceptionnelle des commerces les jours fériés et dimanches sur le Pays de Rennes pour la période 2016-2019.

La mise en œuvre du protocole d'accord au titre de l'année 2019 prévoit que :

- l'ensemble des commerces de détail alimentaires et non alimentaires pourra ouvrir :

- Le mercredi 8 mai 2019 – Victoire 1945
- Le jeudi 30 mai 2019 – Jeudi de l'Ascension
- Le lundi 11 novembre 2019 – Armistice 1918
- Le dimanche 13 janvier 2019 – 1er dimanche des soldes
- Le dimanche 15 décembre 2019 – dimanche avant Noël
- Le dimanche 22 décembre 2019 – dimanche avant Noël

- les commerces automobiles pourront ouvrir :

- Le dimanche 20 janvier 2019
- Le dimanche 17 mars 2019
- Le dimanche 16 juin 2019
- Le dimanche 15 septembre 2019
- Le dimanche 13 octobre 2019

[Le CM, à l'unanimité, donne un avis favorable sur ces ouvertures exceptionnelles](#)

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/12/2018

**Présents :** Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Jean-Pierre DAVENEL, Emmanuelle THOMAS LECOULANT, Sébastien PAINCHAUD, Dominique LECOINTE, Pierre KERGARAVAT, Gwénaél HENRY, Jérôme DE VERBIGIER,  
**Absents excusés :** Christelle JAMELOT, Sophie STRACQUADANIO, Bruno LERAY, Jean-Michel HURAUULT, Gérard BAUDY, Marie-Danielle BOUVET et Fabienne DESBLE procuration à François BEAUGENDRE, Claire JULIEN, procuration à Jérôme DE VERBIGIER, Nadine PAIMBLANC à Gwénaél HENRY

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF – APPROBATION DU CHOIX DU DELEGATAIRE

Par délibération du 23 mars 2018, le CM a approuvé le principe de la délégation du service public d'assainissement collectif par voie d'affermage et par délibération du 1<sup>er</sup> juin 2018, il approuvait la constitution d'un groupement d'autorités concédantes avec des communes de Liffré Cormier Communauté et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Chasné-sur-Illet – Mouzé .

Suite à la procédure de consultation et après négociation, l'offre de la SAUR apparait être la meilleure.

Le CM, par 13 voix pour, approuve le choix de la société SAUR comme délégataire du service public d'assainissement collectif du groupement d'autorités concédantes, pour une durée de onze (11) ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 , approuve le règlement d'assainissement collectif et les tarifs.

### VOIR DETAILS P 28

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/01/2019

**Présents :** Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Jean-Pierre DAVENEL, Christelle JAMELOT, Claire JULIEN, Dominique LECOINTE, Gwénaél HENRY, Nadine PAIMBLANC, Bruno LERAY, Marie-Danielle BOUVET Gérard BAUDY, Emmanuelle THOMAS LECOULANT est arrivée à partir de la délibération n°4.

**Absents excusés :** Sébastien PAINCHAUD, Sophie STRACQUADANIO, Pierre KERGARAVAT, Jérôme DE VERBIGIER et Fabienne DESBLES à Dominique LECOINTE, Jean-Michel HURAUULT procuration à Marie-Danielle BOUVET

### TARIFS COMMUNAUX – 2019

Le CM, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs de location des salles municipales . VOIR P 25

rue du Bois Hamon et les résidences du Moulin à Vent et du Clos Hammelin.

30 000 € étaient inscrits au budget. Une décision modificative est donc nécessaire pour un montant de 7 340.40 €

Le Syndicat Départemental d'Energie d'I&V participe au projet à hauteur de 72 % du montant HT soit 22 638.24 €. Reste à charge pour la commune 15 092.16 €

Le CM, par 12 voix pour et 3 abstentions, décide de remplacer les 31 lampadaires ci-dessus localisés ; de retenir le devis de l'entreprise CITEOS et d'accepter la subvention su SDE 35 et la décision modificative °5.

### RECENSEMENT DE LA POPULATION - ORGANISATION

Comme tous les 5 ans, le recensement général de la population va se dérouler du 17 janvier 2019 au 16 février 2019 sur la commune. Cette opération se déroule en collaboration avec l'INSEE.

Le recrutement des agents recenseurs relève de la responsabilité des communes.

Compte tenu de la superficie de la commune et du nombre d'habitants l'INSEE a décidé de maintenir trois districts pour le recensement 2019. Il est donc nécessaire de recruter trois agents recenseurs.

La dotation allouée par l'INSEE à la commune pour le recensement 2019 est de 3041 €, l'estimation pour la rémunération des agents recenseurs est de 3 186.84 €

Le CM, par 11 voix pour et 3 abstentions autorise M le Maire à recruter 3 agents recenseurs pour la période donnée et de fixer les rémunérations telles que présentées.

### ECOLE LES KORRIGANS - ECOLE NUMERIQUE

En 2015, la municipalité a engagé l'informatisation des classes de l'école en acquérant deux tableaux numériques interactifs pour les classes de CM1 et de CM2 ainsi que des tablettes pour les classes maternelles.

Il est proposé de poursuivre cette informatisation par l'achat de tableaux interactifs pour les classes de CP, CE1 et CE2 ainsi que par la modernisation du parc d'ordinateurs vieillissants et inadaptés de la classe informatique.

Plan de financement:

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF—TARIFS

Suite à une erreur liée à la TVA, les tarifs sont à nouveaux présentés.

Par 13 voix pour et 1 abstention, le CM approuve le tarif de la part collectivité de la redevance d'assainissement collectif, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 . VOIR P 28

RECETTES		
Nature des RECETTES	Montant TTC	%
DETR 2019	3 746,10 €	30%
Appel à Projet ENIR	6 243,50 €	50%
Autofinancement	2 497,40 €	20%
<b>TOTAL</b>	<b>12 487,00 €</b>	<b>100,00%</b>

### MODERNISATION ECLAIREAGE PUBLIC- FINANCEMENT ET ENGAGEMENT DES TRAVAUX

Dans le cadre du projet de modernisation d'une partie de notre éclairage public inscrit au BP 2018, il est présenté le devis de l'entreprise CITEOS d'un montant de 31 772 € HT soit 37 730.40 € TTC pour le remplacement de 31 lampadaires à boule par un éclairage Led dans les rues : Anne de Bretagne,

Le CM, par 15 voix pour, valide le projet d'informatisation de l'école et sollicite une subvention au titre de la DETR 2019 à et du contrat de ruralité.

## ZA DU CLOS HAMMELIN – CONSULTATION DE VOIRIE

Depuis 2016, 17 000 m2 de la ZA du Clos Hammelin sont en cours de commercialisation. Pour accueillir ces nouvelles entreprises, il est nécessaire de lancer une consultation pour la réalisation de la voirie et des réseaux .

Les travaux ont été estimés par le bureau d'étude TECAM à 318 346 € HT .



Le financement sera assuré par la vente des parcelles (1/3), le budget assainissement au regard des travaux dédiés, (1/3) et une partie du report à nouveau du budget général (1/3).

Le CM, par 13 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions valide le projet de travaux et autorise le lancement de la consultation des entreprises.

## RASED – PARTICIPATION

La loi n°213-595 du 8 juillet 2013 reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre, de progresser et de réussir. Son objectif premier est de réduire la difficulté scolaire et permettre aux élèves d'être portés vers la réussite.

A ce titre la commune de St Aubin du Cormier a été désignée en 2017 commune d'accueil et financeur pour un dispositif RASED sur un secteur déterminé par l'académie de Rennes qui englobe notamment la commune de Livré sur Changeon.

A ce titre, elle assume depuis la rentrée 2016-2017 la mise en œuvre des actions du psychologue ainsi que de l'enseignant spécialisé désignés par l'académie.

La commune de St Aubin du Cormier sollicite une participation aux charges de fonctionnement auprès de l'ensemble des communes du secteur. La préconisation de l'académie pour l'évaluation des charges liées au dispositif RASED est de 1 € par élève scolarisé dans les écoles communales.

Dans ce cadre, il est présenté la convention proposée par M le Maire de St Aubin du Cormier :

**Durée** : 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

**Coût** : 1 € par élève pour le fonctionnement du RASED. Le montant afférent à la mise en place de ce réseau sera remboursé au prorata du nombre d'élèves comptabilisé en début d'année scolaire.

Le CM, par 15 voix pour, valide les termes de la convention.

## BUDGETS—DECISIONS MODIFICATIVES

Le CM, par 12 voix pour et 3 abstentions, accepte la DM n°4 du budget communal à hauteur de 36 940.30 €.

Le CM, par 15 voix pour, accepte la DM n°1 du budget Maison de Santé à hauteur de 4 393.56 €.

## BUDGET—OUVERTURE DE CREDITS 2019

Le CM, par 13 voix pour et 2 abstentions, autorise l'ouverture de crédits en investissement pour le budget communal et le budget de la maison de santé 2019 à hauteur de 25% du budget de l'année précédente.

## ASSURANCE PERSONNEL - CONTRAT GROUPE RISQUE STATUTAIRE PERSONNEL

Le contrat d'assurance des risques statutaires du personnel conclu avec la CNP Assurances arrive à échéance le 31 décembre 2019.

Le CM, à l'unanimité, décide de mandater le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine pour mettre en œuvre la procédure de mise en concurrence des entreprises d'assurances, en vue de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires.

## LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE - CLECT

La Commission Locale d'Évaluation des charges Transférées (CLECT) est chargée de procéder à l'évaluation des charges transférées, afin de permettre le calcul des attributions de compensation (AC) entre les communes et la communauté de communes.

Après la fusion de Liffre-Cormier Communauté, l'intégralité des habitants des 9 communes est valorisée en attribution. Il en ressort un gain d'enveloppe globale pour les 5 communes de l'ancienne CCPL.

Parallèlement, des mouvements au niveau de l'imposition des ménages peuvent être observés à travers l'harmonisation des taux et des politiques d'abattement avec des conséquences plus ou moins sensibles selon les communes.

Enfin, toute évolution de périmètre d'une intercommunalité entraîne des conséquences sur les niveaux de dotations issus du nouveau territoire qu'il n'est pas toujours possible d'anticiper ou de mesurer précisément.

Pour toutes ces raisons, les maires se sont accordés pour neutraliser les conséquences financières et fiscales issues de la fusion en faisant évoluer les attributions de compensation des communes de la façon suivante :

	Montant des AC prévisionnelles	Evolution	Nouvelles AC
La Bouexière	350 544.61 €	- 21 174.48 €	329 370.30 €
Chasné sur Illet	105 424.05 €	- 8 035.20 €	97 370.13 €
Dourdain	47 563.15 €	- 6 898.50 €	40 664.65 €
Ercé près Liffré	88 424.36 €	- 10 146.33 €	78 278.03 €
Gosné	57 352.68 €	15 151.36 €	72 504.04 €
Mézière sur Coues-	19 791.89 €	13 250.05 €	33 041.94 €
<b>Livré sur Changeon</b>	<b>- 14 724.08 €</b>	<b>14 190.49 €</b>	<b>- 533.59 €</b>
Liffré	2 256 300.51 €	- 20 359.89 €	2 235 940.62 €
St Aubin du Cormier	363 849.91 €	24 022.50 €	387 872.41 €
<b>Total</b>	<b>3 274 527 .08 €</b>	<b>0</b>	<b>3 274 527.08 €</b>

Pour la commune de Livré, cet accord permet de récupérer par l'intermédiaire des AC la somme de 14 190.49 €, somme issue de la part du Fond de Péréquation des Intercommunales et Communales 2018 perçue par les 5 communes de l'ancienne Communauté du Pays de Liffré afin d'améliorer la solidarité intercommunale.

Le CM, par 14 voix pour et 1 abstention, approuve le rapport de la CLECT et l'actualisation du montant des attributions de compensation.

# Cérémonie des Vœux 2019

Le 6 janvier, Emmanuel FRAUD, Maire, et l'ensemble de la municipalité ont présenté leurs vœux aux nombreux Livréens qui s'étaient déplacés. Ce fut l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année passée.



L'année 2018 a notamment été marquée par la poursuite et l'achèvement d'investissements importants.

## L'ouverture de la Maison de santé



Le pôle de santé a ouvert en juillet 2018. Cette construction d'un montant de 865 000 € HT constitue un équipement structurant et essentiel en maintenant la présence médicale sur notre commune. Ce pôle accueille 10 professionnels de santé, soit 2 médecins, 4 infirmiers, 2 dentistes, un kiné et un psychologue.

Le pôle a été inauguré le 15 septembre par le Président de la Région, Loïg Chesnais-Girard et madame Gatel, Sénatrice. Ce fut l'occasion de rendre hommage au docteur Bardou qui a exercé pendant plus de 35 ans sur Livré. Avant de partir en retraite, ce dernier a largement facilité la reprise de sa patientèle par les deux nouvelles femmes médecins, Marion Loïc et Anaëlle Reynault.

La réhabilitation de l'ancien garage répondait à 3 objectifs : maintenir et renforcer la présence médicale au plus proche des habitants, supprimer une friche artisanale en plein centre de la commune et mettre en place un espace social intercommunal permettant de recevoir des services intercommunaux comme le Point Accueil Emploi ou le Ripame.



## La sécurisation et l'aménagement du bourg



Un des principaux chantiers de 2018 fut évidemment la réalisation de la sécurisation de la traversée du bourg de Livré.

L'objectif premier consistait à réduire la vitesse des véhicules et de faciliter le cheminement des piétons. Le projet a débuté fin 2017 par la sécurisation de la rue Saint-Mauron, devant le stade et l'école les Korrigans. En 2018, les stationnements, rue Jeanne Dufeu, ont été sécurisés. Un radar pédagogique a été installé, une zone 30 a été instaurée et 3 plateaux surélevés ont été construits pour inviter à ralentir.

Vers Val d'Izé, la chaussée a été élargie et le talus a été arasé pour permettre la construction d'un tourne-à-gauche entre la départementale et la rue du Clos de la Merceraye. Cinq bornes anti-bélier ont été scellées au carrefour de la rue Pierre du Colombier et la route de Mecé pour protéger les habitations et signaler la dangerosité du virage.

Ce programme visait également à réaménager la place du Prieuré, trop minérale et trop routière et à mettre en valeur le parvis de l'église classée.

Il était enfin nécessaire de rendre accessibles les commerces du centre bourg.

A cette fin, le bitume a été remplacé par du béton désactivé. Des emmarchements en granit ont été créés. Sans sacrifier le nombre de places disponibles, le stationnement a été revu et un nouveau parking, derrière l'ancienne poste a été réalisé. Pour végétaliser la place, trois acacias dorés et un poirier fleuri ont été plantés. De nouvelles jardinières ont été installées.



Un panneau électronique d'informations vient d'être posé. Il reste encore des aménagements mineurs à effectuer.



Une fois achevé, ce programme, d'un montant de 630 000 € HT, permettra de faciliter la cohabitation des habitants et du trafic routier.





Cette cérémonie des vœux a aussi l'occasion de rappeler les différents petits chantiers lancés durant l'année 2018.

Le sol de la salle de l'ancienne bibliothèque du centre culturel a ainsi été rénové afin d'accueillir dans de meilleures conditions les enfants fréquentant l'accueil périscolaire et le centre de loisirs.

Une antenne mobile 4G Free a été installée pour améliorer la couverture.

Les mares de boue dans lesquelles sautaient les enfants sont désormais de l'histoire ancienne suite à la

pose d'un revêtement bitumé sur le parking du centre culturel .



### Nos jeunes sportifs de l'année

Trois jeunes sportifs ont brillé en 2018. Ewen RESLOU a ainsi remporté la médaille d'or lors du championnat de France de sauts d'obstacles en équipe Elite à Lamotte Beuvron.

Au tir à l'arc, Adan DHOULLY HUMETZ et Erewan DELATOUCHE ont décroché le titre par équipe en catégorie «jeunes» au championnat de France de la Fédération des Clubs de la Défense. Adan a également glané le titre de vice-champion de France, catégorie benjamin.



Ewen RESLOU



Adan DHOULLY HUMETZ

### Hommage



Des problèmes de santé ont conduit Patrick Pacaud, infirmier libéral, à cesser son activité au 1er janvier. Il a exercé avec passion son métier durant 32 ans, au service des habitants. Il est remplacé par Johanne Goupil. Associé au départ à la retraite du docteur Bardou, une page se tourne, tout en émotion...

Les conseils municipaux des enfants et des jeunes sont revenus sur les actions menés en 2018 et sur les projets portés pour 2019 (voir p. 20 et 21).

Patrick Pacaud

# Les projets de 2019

## Les toilettes publiques

Déjà lancée en fin d'année, la rénovation des toilettes publiques, à côté de l'église, se poursuit. Ces travaux vont permettre de les rendre accessibles et conformes aux normes en vigueur. Cette opération se monte à 16 000 € HT avec un subventionnement à hauteur de 40%.

## L'informatisation de l'école Les Korrigans

En 2015, nous avons engagé l'informatisation de l'école publique avec l'installation de deux tableaux interactifs en CM1 et CM2. Cette informatisation sera poursuivie cette année avec l'équipement des classes de CP, CE1 et CE2 en tableaux interactifs. Plusieurs ordinateurs portables seront également acquis pour renouveler le parc existant vieillissant. Le coût de ce projet avoisine les 12 000 € HT avec un reste à charge avoisinant les 3 000 €.



## Travaux de sécurisation, rue d'Allibert



La rue d'Allibert se situe dans le bourg de la commune de Mécé, après le terrain de football en venant de Livré. Cette rue a la particularité d'appartenir pour moitié à Livré et pour moitié à Mécé. Les deux communes travaillent de concert pour assurer son aménagement et sa sécurisation. Le montant de ce projet est estimé à 123 100 € TTC avec un reste à charge prévisionnel de 35 000 € pour Livré.

## Le remplacement des lampadaires énergivores

Pour diminuer sa consommation électrique, la municipalité a décidé de changer une trentaine de lampadaires vieillissants parmi les plus énergivores, dans la rue Anne de Bretagne, la résidence du Clos Hammelin, la résidence du Moulin à vent et la rue du Boishamon.

Cette opération s'élève à 38 000 € HT avec un subventionnement de 72% de la part du SDE (Syndicat Départemental d'Énergie) avec un reste à charge communal à hauteur de 6 200 € après remboursement du FCTVA.



## La réalisation des réseaux et de la voirie de la ZA du Clos Hammelin



Depuis 2016, près de 17 000 m<sup>2</sup> ont été vendus sur la zone d'activités communale avec l'installation à venir de 5 nouvelles entreprises.

Il est désormais nécessaire de réaliser la voirie et les réseaux indispensables pour les accueillir. La rue des Bodinières sera refaite par la même occasion. Le coût de ces travaux a été estimés à 320 000 € HT.



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

L'agence postale

L'Agence Postale Communale vous accueille du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 pour vous offrir les prestations courantes permettant de garantir un service de proximité. Celle-ci propose des services postaux et financiers.

**Les Services Postaux :**

- Tout affranchissement manuel (lettre et colis),
- Ventes de timbres-poste à usage courant, France ou étranger et autres timbres de collections,
- Ventes d'enveloppes et de prêts à poster, emballages colissimo,
- Dépôts d'objets et de lettres recommandés affranchis ou préaffranchis avec valeur déclarée,
- Contrat de réexpédition de courrier de particulier, garde de courrier.

**Attention :** certains produits ne sont pas disponibles à l'Agence Postale Communale, mais il est possible de passer commande, les délais de livraison sont d'environ une semaine.

**Les Services Financiers :**

- Retrait d'espèces sur comptes courant, épargne et livret de la Banque Postale pour un montant de 350€ par période de 7 jours.
- Virement de compte à compte de la Banque Postale et dépôt de chèques sur un compte de la Banque Postale.

**Pensez à vous munir d'une pièce d'identité pour les retraits de colis ou de recommandés , ainsi que pour vos opérations financières.**

Cyber-sécurité

**Les pratiques frauduleuses sur la toile se multiplient.** En Ile-et-Vilaine, plus de 1000 procédures pour escroquerie ont été initiées depuis le 1er janvier 2018.

Pour vous protéger et protéger votre entourage, vous devez acquérir quelques réflexes, simples et dictés par le bon sens, lors de vos pérégrinations sur internet.

- N'ouvrez jamais un mail et ses fichiers si vous avez un doute sur sa provenance ou si vous ne connaissez pas l'expéditeur.
- Lors d'un paiement en ligne assurez vous que l'adresse internet commence par [Https//](https://) la présence du **S** fait état d'une sécurisation.
- Ne répondez pas aux demandes de versement d'argent : achat de PCS (mandat cash), versement contre remise de chèques.
- Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires.
- Ne communiquez pas votre numéro de téléphone, votre adresse, vos photos et celles de vos enfants.



**Plus particulièrement, voici deux escroqueries extrêmement fréquentes :**

**Arnaque à l'achat :**

Vous vendez un produit. L'acheteur insiste pour vous payer par chèque. Celui-ci se révélera volé ou sans provision mais votre objet sera déjà envoyé....

**Quelques parades :**

- Choisissez un site connu et reconnu.
  - Privilégiez systématiquement le virement bancaire ou la remise en main propre. Refusez les chèques.
- En 2017, les chèques représentent 40 % des fraudes alors qu'il n'est utilisé que dans 8 % des transactions.
- En cas de paiement par chèque, attendez quinze jours avant d'envoyer le produit. Cela permettra à votre banque de procéder aux différentes vérifications (vols, approvisionnement du compte). Prévenez votre acheteur de ce délai.

**Arnaque à la romance :**

Vous pensez avoir trouvé votre âme sœur, malheureusement celle-ci ne peut pas se déplacer et a besoin d'argent pour vous voir.... Après avoir été sollicité plusieurs fois, vous vous rendez compte que vous ne la verrez jamais.

**Quelques parades :**

- Faites une recherche Google image des différentes photos de votre interlocuteur pour vous assurer que ce sont les siennes.
- Privilégiez les contacts réels : si elle (il) ne peut pas se déplacer, proposez de faire le déplacement.
- Organisez des rendez-vous téléphoniques et vidéos pour vous assurer de la réalité de la personne avec qui vous communiquez.
- Si votre interlocuteur vous demande de l'argent, méfiez-vous. Donneriez-vous de l'argent à des personnes que vous n'avez jamais vues ?

## SAINT-SULPICE-LA-FORÊT

### dimanche 8 septembre 2019

*Comice agricole*

Le comice agricole est un moment festif et chaleureux pour aller à la rencontre du monde agricole. Le dernier comice du canton de Liffré a été organisé à Chasné/Illet en 2015, il y a eu plus de 2000 participants. Tous les quatre ans, le Canton de Liffré s'anime pour l'organisation de son comice agricole. C'est à Saint Sulpice la Forêt que revient l'organisation du prochain, en 2019.

Pour ce faire, un comité d'organisation composé des forces vives du Canton (agriculteurs, communes, associations, acteurs économiques, citoyens...) a été constitué pour faire de cet événement une réussite. Une occasion unique de réunir agriculteurs et habitants autour d'une fête champêtre locale, ouverte à toutes et tous.

Le bon déroulement du comice nécessite en amont et pour les jours précédents la manifestation, une mobilisation importante. Aussi, les communes, agriculteurs et certaines associations de Saint Sulpice la forêt, de Liffré, d'Ercé-près-Liffré, de Chasné-sur-Illet, de Dourdain, de Livré-sur-Changeon, de la Bouexière sont mobilisés pour organiser et participer à cet événement.

Plusieurs réunions ont déjà été mises en place et cinq commissions (Animations agricoles, Animations culturelles, Communication, Logistique, Restauration- buvette) ont été définies pour porter l'organisation du comice. Toute personne intéressée par cet événement est invitée à se joindre aux équipes de bénévoles déjà mobilisées.

Nous comptons sur tous pour la réussite de cette manifestation.

*Elections européennes*

**Dimanche 26 mai 2019**



#### Les conditions pour être électeur :

Pour pouvoir voter, il faut être Français, être âgé d'au moins 18 ans, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

Sous certaines conditions, les citoyens européens vivant en France peuvent également participer à l'élection des représentants français au Parlement européen.

#### Les règles du scrutin:

Le mode d'élection des représentants au Parlement européen relève du libre choix de chaque État. En France, les électeurs vont devoir voter pour une liste nationale de 79 candidats, parmi toutes celles présentées par les partis et groupements politiques.

#### Un scrutin proportionnel:

Les candidats présentés sont élus selon les règles de la représentation proportionnelle, au scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

**Pour voter, pensez à votre pièce d'identité !**

#### Inscription sur la liste électorale

**vous pouvez désormais vous inscrire jusqu'au 31 mars !**



Pour vous inscrire, trois solutions :

- en utilisant le service en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- par correspondance en envoyant à la mairie la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété ;
- ou en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

# La Médiathèque

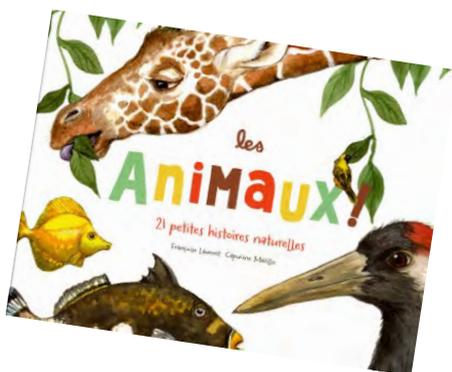


La médiathèque, dans le cadre d'une animation organisée par Liffré Cormier communauté, a reçu Capucine Mazille, illustratrice d'albums pour enfants et auteure de bandes dessinées.

Après avoir expliqué au jeune public les secrets de fabrication d'un album, Capucine a invité petits et grands à la rejoindre pour la réalisation d'une fresque dont le thème était : « les animaux en hiver »

Les artistes en herbe ont réalisé une belle fresque. Beaucoup d'imagination pour cette œuvre où renards, écureuils, ours et autres animaux croisent le Père Noël et même une sorcière !

Venez la découvrir à la médiathèque.



Retrouvez également une sélection d'ouvrages de Capucine Mazille à la médiathèque.

N'hésitez pas à demander conseil à Brigitte.





Le Mercredi  
20 février  
de 15h30 à  
17h30



Confection  
de masques,  
pantins,  
marionnettes  
mobiles... et

surprise!

Afin de préparer au mieux cette  
animation, merci de vous  
inscrire au préalable.  
Les enfants de - de 8 ans  
doivent être accompagnés d'un  
adulte

Places limitées : [mediatheque.livresurchangeon35@gmail.com](mailto:mediatheque.livresurchangeon35@gmail.com)  
02.23.22.13.18



### Les Petites Histoires du Mercredi

Pour les 0 – 5 ans

#### Quand ?

Tous les derniers mercredis du mois

(sauf pendant les vacances)

#### Où ?

A La Médiathèque de Livré-sur-Changeon

#### A quelle heure ?

De 10h30 à 11h15





# Le Conseil municipal des enfants

## « Le coup de gueule des enfants »

### « STOP aux CROTTES de CHIENS »



« Nous passons 1 à 4 fois par jour sur ce chemin et nous disons STOP. A quoi ?

Aux crottes de chiens sur le passage. Nous marchons souvent dedans et ça suffit. Nous savons que certains laissent leur chien faire caca sans ramasser et nous trouvons ça dégoûtant ! Après nous marchons dedans et ça ne sent pas très bon.

Mais ça ne veut pas dire que l'on n'aime pas les chiens, Au contraire nous aussi nous avons des chiens mais on n'aime pas les crottes de chiens et ce n'est pas compliqué : »



Prendre un sac



mettre le sac



ramasser



retourner le sac



fermer et jeter à la poubelle

Les enfants

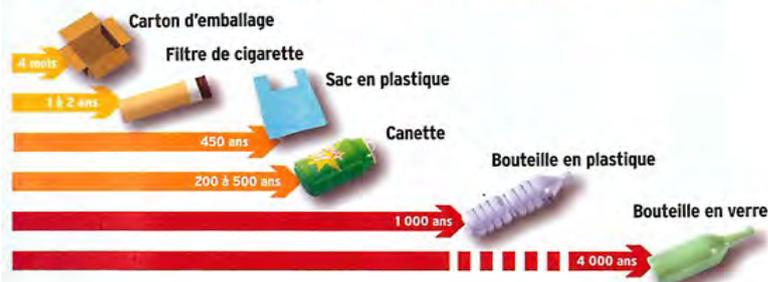
Le CME a créé des panneaux contre les déjections canines. Ceux-ci seront installés dans différents lieux de la commune afin d'inciter les propriétaires de chiens à davantage de civisme.



ENSEMBLE NETTOYONS  
NOTRE COMMUNE

Le conseil municipal des enfants organise le 6 avril une journée nettoyage de la commune et invite tous les livréens à se joindre à eux.

### Combien de temps vivent nos déchets ?





# Le Conseil municipal des jeunes

Voici le nouveau conseil des jeunes 2018-2019:

- Annabelle Daunais
- Noémie Lecoulant
- Pierre Montaret
- Benoit Saudrais
- Justin Lecoulant
- Alexandre Louër
- Tankred Normand De la Villehelleuc
- Lola Gervais

Les projets pour cette année sont les suivants :

- Réfection de 3 abris de bus
- Visite du Parlement et du Sénat
- Chasse aux œufs au bénéfice de l'association Gazelenn Breizh.

Cette association a pour but d'apporter des fournitures scolaires dans des villages du Sénégal, pendant une course à pieds .



## Opération Argent de Poche 2019

L'opération communale « argent de poche » est de retour !

Les jeunes entre 16 et 18 ans (-1 jours) qui sont intéressés pour travailler le matin de 9h à 12h sont invités à venir s'inscrire en mairie et à retirer un dossier pour le compléter, ou le télécharger via le site internet de la commune.

**CLÔTURE DES CANDIDATURES LE 31 MAI**

**Petit rappel** : ceux qui se sont inscrits l'année dernière et désirant renouveler l'expérience sont invités à le faire de nouveau pour cette année .

Emmanuelle Thomas-Lecoulant

# Le repas de Noël du CCAS

Samedi 15 décembre ce sont plus de 100 personnes qui se sont retrouvées pour un moment convivial autour du traditionnel repas de Noël du CCAS.

Retour en image sur cette journée !



## LOCATIONS DE SALLES : NOUVEAUX TARIFS

Lors du conseil municipal du 11 janvier 2019, de nouveaux tarifs de location de salles ont été adoptés. Ils sont appliqués depuis le 1er février.

### TARIFS COMMUNAUX

	SALLE POLYVALENTE				SALLE ANNEXE				LES DEUX SALLES			
	COM-MUNE	HORS COM-MUNE	ASSO COM-MUNE	ASSO HORS COM-MUNE	COM-MUNE	HORS COM-MUNE	ASSO COM-MUNE	ASSO HORS COM-MUNE	COM-MUNE	HORS COM-MUNE	ASSO COM-MUNE	ASSO HORS COM-MUNE
	2				2				2			
LOCATION 1 JOURNEE (1) (jusqu'à 18h30)	180,00 €	305,00 €	150,00 €	260,00 €	105,00 €	185,00 €	90,00 €	155,00 €	240,00 €	460,00 €	205,00 €	390,00 €
LOCATION WEEK -END Samedi-dimanche	250,00 €	465,00 €	185,00 €	305,00 €	150,00 €	280,00 €	115,00 €	190,00 €	360,00 €	610,00 €	240,00 €	425,00 €
BAL SANS REPAS			127,00 €	200,00 €								
JEUX OU CONCOURS DIVERS			76,00 €	125,00 €			52,00 €	90,00 €			126,00 €	126,00 €
REUNION			52,00 €	80,00 €			36,00 €	55,00 €				
ENTREPRISE	250,00 €	465,00 €			160,00 €	230,00 €			360,00 €	610,00 €		
VIN D HONNEUR (3)	61,00 €	93,00 €			36,00 €	63,00 €						
ARBRE DE NOEL ECOLES DE LIVRE	GRATUIT											

- (1) En semaine du lundi au vendredi
- (2) Y compris le repas des classes
- (3) Vin d'honneur en semaine en priorité

Forfait chauffage du 1er novembre au 31 mars pour l'ensemble des salles (salle polyvalente, salle annexe et centre culturel):  
 - 35 € pour le forfait week-end  
 - 17, 50 € en journée en semaine

FORFAIT	SALLE POLYVALENTE 234 Places		Salle annexe 129 Places		Les 2 SALLES 363 places	
	Particuliers et entreprises	Associations	Particuliers et entreprises	Associations	Particuliers et entreprises	Associations
<b>Vaisselle :</b>	60,00 €	31,00 €	25,00 €	17,00 €	85,00 €	48,00 €
<b>Verres pour vin d'honneur :</b>	20,00 €	12,00 €	20,00 €	12,00 €	20,00 €	12,00 €

CENTRE CULTUREL		Commune	Hors commune	
<b>Spectacle associatif</b>	Salle Jean-Louis Guérin avec hall et cuisine	Gratuit	Avec entrée	Avec entrée payante
			20€	58€
<b>Vin d'honneur Particulier</b>	Hall et cuisine	58€		
<b>Plus de location possible au centre culturel pour des repas et pique-nique</b>				

# Liffré = Cormier COMMUNAUTÉ



## PROJET NEW ORLEANS

Les habitants de Liffré-Cormier Communauté sont invités à participer à un projet artistique riche, festif et convivial autour des musiques cuivrées de la Nouvelle Orléans.



Les artistes (danseurs et musiciens) investiront les différentes communes pour proposer des temps de création, des répétitions ouvertes au public, des ateliers de pratiques musicales ou chorégraphiques, des spectacles, des apéros-concerts... Le résultat final sera un grand brassage culturel et participatif proposé en mai et juin 2019 à la Bouexière et St-Aubin-du-Cormier, lors deux déambulations musicales et chorégraphiques orchestrées par les artistes d'Engrenage[s] autour de leur création "Red Line Crossers".

Le premier atelier danse s'est déroulé à Livré sur Changeon le dimanche 9 décembre. De nombreux livréens et habitants de Liffré Cormier ont répondu à cette invitation et se sont laissés entrainer aux rythmes des musiques jazzy et funky de la Nouvelle Orléans sous la direction des danseurs des Fonk 'Farons.

### Partenaires

Engrenage[s], Fonk'Farons, les écoles de musique de Liffré-Cormier Communauté (La Fabrik et L'Orphéon), le service culturel de Liffré et l'Espace Bel Air de St-Aubin-du-Cormier.

### Les dates à venir des ateliers de danses proposés par la chorégraphe Marie Houdin (gratuits et ouverts à tous) :

- Dimanche 10 février de 14h à 16h30, Espace Bel Air, St Aubin du Cormier
- Dimanche 24 février de 14h à 16h30, salle polyvalente de Liffré, centre culturel
- Dimanche 10 mars de 14h à 16h30, salle polyvalente de Liffré, centre culturel
- Dimanche 14 avril de 14h à 16h30, Espace Bel Air de Saint-Aubin-du-Cormier
- Dimanche 12 mai de 14h à 16h30, Espace Bel Air de Saint-Aubin-du-Cormier

### Atelier improvisation :

- Dimanche 10 février de 14h à 16h30 à La Fabrik

### Grandes parades :

- Le 22 mai 2019 - Répétition générale
- Le 26 mai 2019 - Parade We Are New Orleans à Saint-Aubin-du-Cormier
- Le 29 juin 2019 - Parade We Are New Orleans à La Bouexière

Renseignements et inscriptions auprès des écoles de musique



Photos: La Fabrik



### ESPACE JEUX

Le Ripame de Liffré-Cormier Communauté propose sur votre commune des séances d'espace-jeux les **lundis** de 9h15 à 11h30 et de 14h30 à 16h (*au centre socio-culturel, 7 rue Jean Louis Guerin*).

Les espaces-jeux sont des lieux d'éveil et de socialisation accueillant des jeunes enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte (parent, assistant maternel, grand-parent, employé familial...). Ce sont également des lieux d'écoute et d'échange entre adultes et enfants.

Animés par **Sabrina BRANCQUART**, animatrice au Ripame, les espaces-jeux sont ouverts à tous et leur fréquentation est gratuite. (Information et inscription au **06.12.09.15.77**).



Jeux d'eau à l'espace-jeux de Livré sur Changeon



### LE JOURNAL DU RIPAME "RIPAME INFOS" :

Vous y trouverez de nombreux articles (pédagogique, ou informations juridiques), des retours sur les conférences ainsi qu'un agenda des actions à venir. Il est téléchargeable sur les pages du site internet : [www.liffré-cormier.fr/ripame-infos](http://www.liffré-cormier.fr/ripame-infos)

### HALTE GARDERIE

La Halte-Garderie Intercommunale de Saint-Aubin-du-Cormier vous accueille !

Elle fait partie du CIAS Liffré-Cormier Communauté.

Elle accueille des enfants de 3 mois à 4 ans et propose un mode d'accueil occasionnel.

Elle se situe au 18, rue du stade, 35140 Saint-Aubin-du-Cormier

#### Objectifs :

- Permettre à votre enfant de rencontrer des enfants de son âge
- Vivre plus sereinement la séparation familiale en vue de l'entrée à l'école de votre enfant
- Trouver une écoute bienveillante et des réponses à vos préoccupations éducatives
- S'accorder du temps libre afin de mieux retrouver son enfant

#### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et vendredi : 9h00/12h10

Fermeture pendant toutes les vacances scolaires

Pour s'inscrire : Contacter Romane Velly au 06 98 89 41 72.



**Accompagnement à Domicile Administratif | ADA**

Pour des seniors de plus de 60 ans fragilisés et vivant à domicile

**Accompagnement par un travailleur social pour faciliter les démarches administratives**

- Classement de papiers
- Rédaction de courriers
- Appel aux organismes
- Repérage des documents importants et des interlocuteurs principaux
- Mise en place d'une méthode de suivi des dossiers.

**5 RENCONTRES À DOMICILE AU MAXIMUM**

Attention : ne se substitue pas aux services existants & n'est pas un service d'urgence.

## Accompagnement à Domicile Administratif (ADA)

A titre expérimental, depuis le 1er janvier 2019, pour les seniors de plus de 60 ans, fragilisés et vivant à domicile, le Département et le CLIC proposent une aide et un accompagnement pour le classement de papiers, la rédaction de courriers, l'appel aux organismes, le repérage des documents importants et des interlocuteurs essentiels...

Avec 5 rencontres au maximum à domicile, ce suivi est réalisé par un travailleur social.

Pour les habitants de Livré-sur-Changeon, vous pouvez contacter le 02 99 98 60 23 ou par courriel à : [ada@assohautebretagne.fr](mailto:ada@assohautebretagne.fr)

## Assainissement collectif

Tarifs au	01/01/2018	01/01/2019
<b>Pour Information : Part Délégitaire : € ht/m3</b>		
Part Fixe	sans objet	15,00 €
Part Proportionnelle		0,6001 €
<b>Tarifs votés par le CM : Part Collectivité € ht/m3</b>		
Part Fixe	54,87 €	25,00 €
Inférieur à 200 m3	1,67 €	0.90 €
Supérieur à 200m3	1,35 €	0.65 €

L'assainissement collectif (dans le bourg), à l'instar de l'assainissement non-collectif, sera transféré à la communauté de communes à partir du 1er janvier 2020.

Pour organiser ce transfert et harmoniser au mieux cette compétence, une délégation de service public unique a été mise en place sur 8 communes depuis le 1er janvier de cette année.

Cela va entraîner des changements en matière de facturation. D'une part, vous recevrez deux factures au lieu d'une. Une première en juin, qui se basera sur votre consommation 2018, une seconde, à la fin de l'année, qui régularisera la situation au regard de votre consommation réelle d'eau de 2019.

**Au niveau tarifaire**, grâce à un appel d'offres bien négocié sur plus de 20 000 habitants, ce transfert générera une diminution de la redevance de 4 à 7 % suivant la taille de votre foyer. **Ainsi, pour 100 m3 d'eau consommés, la redevance s'élèvera à 228.81 € en 2019 au lieu de 239.87 en 2018, soit un gain de 11.06 €.**



## Nouveaux horaires des déchèteries au 1<sup>er</sup> janvier

Une nouvelle grille horaires pour les déchèteries de La Bouëxière, Liffré, Melesse et Saint-Aubin-d'Aubigné entre en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
LA BOUËXIERE				9H-12H	9H-12H	9H-12H
	14H-17H*			14H-17H*	14H-17H*	14H-17H*
LIFFRÉ	9H-12H	9H-12H	9H-12H		9H-12H	9H-12H
	14H-17H*	14H-17H*	14H-17H*		14H-17H*	14H-17H*
MELESSE		9H-12H	9H-12H		9H-12H	9H-12H
	14H-17H*	14H-17H*	14H-17H*		14H-17H*	14H-17H*
SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ			9H-12H	9H-12H	9H-12H	9H-12H
	14H-17H*		14H-17H*	14H-17H*	14H-17H*	14H-17H*

\* Heure d'hiver : fermeture 17h - Heure d'été : fermeture 18h

fermé

ouvert

## Rappel des consignes de tri

Sont acceptés en déchèterie les gravats, le bois, les déchets verts, électroménagers et de mobilier, le carton, les huiles de vidange et batteries automobile, lampes. Des bornes relais permettent également de déposer les textiles, linges et chaussures.

## Grande collecte des journaux

**Entre le 28 février et le 5 mars 2019**, la benne spéciale pour la collecte des journaux sera présente sur le parking de la salle polyvalente.

Seuls les journaux sont acceptés, secs et non-souillés. Pour chaque tonne de journaux collectée, le SMICTOM va reverser une subvention de 70 € aux associations de parents d'élèves pour les projets scolaires. Une fois collectés, ces journaux sont envoyés à Morlaix (29) à l'usine Cellaouate qui les recycle en isolant écologique : la ouate de cellulose.



Pour les autres papiers, vous pouvez les déposer dans les colonnes de la commune présentes :

- ZA La Landelle ;
- 9 rue de Saint-Mauron.

**Plus de renseignements** : auprès des associations de parents d'élèves et du SMICTOM des Forêts.

*Ecole Notre-Dame  
3 rue de l'ancien presbytère  
Livré-sur-Chargeon  
02.99.39.00.32*



*Ecole Notre-Dame des Vertus  
13 Rue des Ecoles  
Mécé  
02.99.76.05.85*

## Ça roule à la récré !



Les élèves ont accueilli avec un grand plaisir leurs nouveaux véhicules : une draisienne, une trottinette et un kart à pédales.

## Ça baigne à Mécé !



Depuis le 21 septembre, les élèves de CP et Ce1 mouillent leur maillot tous les vendredis matins à la piscine de Vitré avec Romain et Nathalie

Pour tous renseignements ou inscription merci de contacter Mme JULIEN au :  
02.99.39.00.32

## Ballade d'automne dans le bourg de Livré pour les maternelles !

Le 8 novembre, nous avons chaussé nos bottes et nous avons ramassé de nombreux trésors : châtaignes, glands, feuilles, bogues, etc... et en plus le soleil était avec nous. Les enfants étaient ravis et ce fut très instructif... mais la sieste de l'après-midi fut bien méritée !!!!!



## Les CE2/CM1 donnent de la voix

Tous les mardis après-midi, nous, les élèves de CE2 et de CM1, nous nous rassemblons avec Maureen qui est une enseignante spécialisée de l'école de musique.

Nous apprenons à chanter juste, ainsi que des techniques qui nous permettent d'inventer des rythmes corporels.



## On aime les maths !

Les mathématiques ça sert à calculer, à résoudre des problèmes mais surtout ça nous apprend à réfléchir. Et cette année, nous apprenons grâce à une nouvelle méthode qui nous permet de manipuler et de mieux comprendre.

Les mathématiques servent dans la vie de tous les jours : pour faire la cuisine (dans une recette, il faut mesurer les ingrédients), faire des jeux de société (réfléchir, anticiper), construire des choses (avec des jouets ou n'importe quel matériel...) apprendre à faire la monnaie, etc... En donnant du sens à ce que l'on fait, nous apprenons et mémorisons mieux nos leçons !



## A nous les pistes de ski !

En février 2019, les CE2, CM1, CM2 vont dévaler les pistes des Pyrénées. Une semaine pour apprendre les bases du ski et découvrir la région d'Arreau .



## Petit bricolage pour mercredi pluvieux

Après avoir regardé des extraits du film "La magie du cirque de Carlos Vilardebo" (1967), les enfants de la classe CM1, CM2 ont réalisé leurs propres acrobates avec du fil électrique pour le corps, du carton pour la tête et des sacs en plastique pour créer les vêtements.



### Repas de Mécé

23 mars 2019

### Loto

27 avril 2019

### Loto des enfants

28 avril 2019

### Kermesse

23 juin 2019

### Choucroute

5 octobre 2019

### Arbre de Noël

15 décembre 2019

Tout au long l'année,  
la collecte de ferraille continue,  
vous pouvez contacter Benoît SEVERE  
au 06.15.22.19.44

ou [benoit.severe@orange.fr](mailto:benoit.severe@orange.fr)  
Petit ou gros volume, tout nous  
intéresse et nous nous déplaçons  
à domicile !

Les associations de parents d'élèves des écoles  
ont toujours besoin de bénévoles !

Si vous souhaitez intégrer une équipe dynamique  
et sympathique, rejoignez-nous !





## ÉCOLE LES KORRIGANS

### UN DÉBUT D'ANNÉE BIEN REMPLI À LA MATERNELLE !



Fin septembre, après un travail mené en classe sur les 5 sens, les Moyens et les Grands se sont rendus aux jardins de Brocéliande pour découvrir des parcours sensoriels. Pieds nus, les yeux bandés ou à la recherche des bruits dans la forêt, les enfants ont passé une très bonne journée.

Juste après les vacances de la Toussaint, les enfants des 3 classes sont allés ramasser des feuilles, noisettes et autres petits trésors d'automne autour de la salle de sports.



Tous les mois, les enfants vont à la médiathèque. Brigitte raconte une histoire puis les enfants empruntent un livre qu'ils peuvent emmener chez eux.

Pour se mettre dans l'ambiance des fêtes de Noël, les classes se sont mélangées pour bricoler de petits objets vendus lors du marché de Noël du 22 décembre.

La dernière semaine l'Association des Parents d'Elèves a offert une séance de cinéma aux enfants de la maternelle.

Le Père Noël est venu rendre visite aux enfants et leur a apporté de jolis cadeaux : un livre chacun et des jeux pour les classes.



### PORTES OUVERTES LE 23 MARS À L'ÉCOLE !

Samedi 23 mars, Portes Ouvertes à l'école de 10h à 12h.  
Il y aura également le vernissage d'une exposition d'œuvres réalisées par les élèves de l'école.

Contact, renseignements et inscription auprès du directeur M. Éric GRESSIER :

Jour de décharge pour direction : le mardi (et un lundi sur 3)

✉ 2 rue Saint Mauron, 35450 Livré-sur-Changeon

☎ 02.99.39.08.96    📧 [ecole.0351661r@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0351661r@ac-rennes.fr)



## APE LES KORRIGANS

LOTO DES ENFANTS : 3<sup>ème</sup> EDITION LE VENDREDI 30 MARS !



Qui remportera le gros lot ? Qui repartira avec un set PLAYMOBIL ou LEGO ? Ou bien un jeu de société ? Peut-être un jeu de plein air ? Suspense... les lots sont en cours de sélection !

Pour une soirée rien que pour les enfants, bloquez vite la date du 30 mars dans vos agendas pour la 3<sup>e</sup> édition de notre loto des enfants !! LA soirée que les enfants ne doivent pas manquer !!

### ACTIONS COMMUNES APE/APEL !

Outre nos actions menées au sein de l'école, nous collaborons également avec l'APEL !

En ce début d'année scolaire, nous avons mené deux actions au profit des deux écoles, conjointement avec l'APEL :

- Le marché des créateurs, au cours duquel les deux associations ont tenu la buvette. Une belle journée riche de beaucoup de rencontres !
- La vente de sapins de Noël, qui a permis aux habitants de Livré et de Mecé de trouver le sapin de leurs rêves pour ce Noël 2018 !



### VOS JOURNAUX NOUS AIDENT A COLLECTER DE L'ARGENT POUR LES PROJETS DE L'ECOLE !

Gardez précieusement vos journaux : ils sont précieux pour financer les projets de l'école !

Une benne de collecte SMICTOM sera mise en place sur le parking de la salle polyvalente de la commune du 28 février au 5 mars.

Sans oublier la collecte de papiers tout au long de l'année, dans les colonnes déjà en place sur la commune !



Pour rappel : 1 tonne de papier = 40€, 1 tonne de journaux = 70€

L'APE, c'est l'Association des Parents d'Elèves, donc c'est une association... constituée de bénévoles !

L'APE, pourquoi ?

- Aider l'école à financer divers besoins non couverts par la municipalité
- Récolter de l'argent pour financer une partie du fonctionnement des classes, et surtout de participer au financement des sorties : coût des sorties ramené à moins de 50% pour les familles !
- Permettre de tisser des liens entre parents, enseignants et élèves, et créer un milieu de vie propice au développement des enfants

L'APE, elle organise des actions tout au long de l'année

L'APE, c'est vous, parents d'élèves, qui pouvez tous participer de manière ponctuelle ou régulière ! Alors n'hésitez pas à vous rapprocher des membres actifs, vous serez les bienvenus !



[asso.leskorrigans@gmail.com](mailto:asso.leskorrigans@gmail.com)



<http://www.les-korrigans.fr>



<https://www.facebook.com/APEleskorrigans>



- \* **Un questionnaire est en ligne pour connaître les besoins des familles de la commune**, qu'elles utilisent ou non les services de l'association (accueil de loisir, Funado...). Il est en ligne sur le site de la commune. Vous  tes invit s   y r pondre !
- \* **Une page facebook pour mieux communiquer avec les familles, depuis octobre :**  **Accueil De Loisirs Csf.**

## Des projets pour 2019 par l'association pour l'accueil p riscolaire

- \* ***Un service d'accompagnement  ducatif et scolaire pour les enfants scolaris s en primaire dans les  coles de Livr  et Mec .***

Il se d roulera de 16h45   18h30 au Centre socio-culturel pour 15 enfants maximum encadr s par 3 adultes. Il pourra d marrer apr s les vacances de f vrier et jusqu'aux vacances d' t  ! Ces activit s auront lieu le mardi pour les CP et Le vendredi pour les CE1.

Ce soutien   la scolarit  s'adresse   toutes les familles qui en feront la demande pr s de Jeannie, directrice du Centre. Ce soutien   la scolarit  repose sur un engagement des enfants et des parents. C'est pourquoi les enfants devront  tre pr sents de 16h45   18h30   chaque s ance et pour toute la p riode afin d'assurer une continuit . Il sera organis  en lien avec les enseignants. Une r union d'information sera organis e pour les parents.

Le **tarif demand ** pour chaque s ance est le m me que pour l'accueil p riscolaire du soir. Il prend en compte le quotient familial.

### **Des moyens et des m thodes**

- Favoriser le partage des connaissances et l'entraide entre les enfants et les encadrants adultes.
- Utiliser des outils m thodologiques pour permettre plus d'autonomie dans la r alisation des devoirs
- Utiliser des p dagogies avec les jeux de soci t  et des outils ludiques dans une d marche d'ouverture culturelle et citoyenne.
- Impliquer et accompagner les b n voles et les familles dans le **dispositif en lien avec les enseignants des  coles.**

### **D roulement type d'une s ance et activit s ponctuelles envisag es**

- **Go ter** de 16h45   17h.

- **Aide aux devoirs** de 17h   17h15. : il est important que l'enfant puisse expliquer quelles sont les difficult s qu'il a rencontr es afin de trouver avec lui des solutions pour y rem dier.

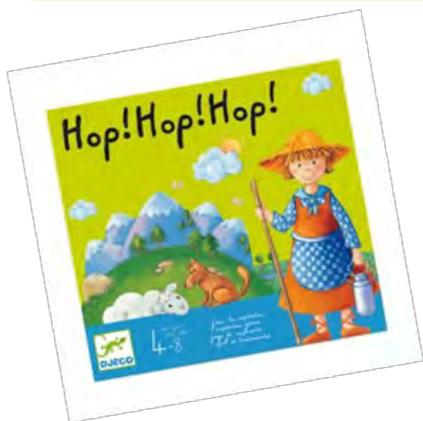
- **Activit s** de 17h15-18h15 : - Mardi pour les CP : activit s   la m diath que : lecture, utilisation d'outils informatiques, cr ation d'un journal... - Vendredi pour les CE1 : activit s   la ludoth que : jeux de soci t s, activit s manuelles et artistiques, go ters philo...

- **Bilan des s ances et Accueil des familles** de 18h15-18h30.

\* **Une ludothèque à Livré-sur-Changeon**

Cet espace se situera au Centre socio-culturel (salle Jules Verne-ancienne bibliothèque) et sera aménagé avec des jeux symboliques (dînette..., ), des jeux de construction et des jeux de société.

- **La ludothèque sera un espace de jeu pour les enfants accueillis à l'ALSH.** Ces temps seront animés par les animateurs de l'ALSH qui ont pu suivre la formation sur le jeu à l'initiative de l'association.
- **Dans un second temps, la ludothèque pourra être ouverte aux familles (enfants accompagnés d'un parent ou d'un adulte).** Les enfants pendant ce temps seront sous la responsabilité de leurs parents. Ce temps sera animé par une personne salariée de l'association.
- **La ludothèque pourrait être ouverte aux enfants des écoles une fois par période ou une fois par trimestre.** La proposition sera faite aux enseignants
- **La ludothèque organisera des soirées ouvertes aux familles 1 fois /trimestre** à l'image de celle qui a été organisée en avril 2018.



**FUNADO**

**Vous avez de 12 à 18 ans, Funado peut vous intéresser !**

**En 2018, plus de 40 jeunes y sont venus !**

**C'est un lieu où on peut se retrouver avec des amis et connaître d'autres jeunes.**

**C'est un lieu où on peut faire ensemble des activités, des sorties, du sport.**

**On peut y donner ses idées et organiser des séjours de vacances !**

**C'est un lieu sympa que vous pouvez venir découvrir sans inscriptions.**

**Il est animé par Charlotte et Laetitia.**

**Pour le découvrir, il suffit d'y venir aux heures d'ouverture ci-dessous.**

**C'est ouvert :**

- Le vendredi soir de 17h à 19h
- Le mercredi après-midi, de 14h à 18h
- Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, soit de 10h à 19h, soit de 14h à 19h avec une soirée proposée le mercredi, de 19h à 23h
- Une soirée par mois de 19h à 23h est organisée le vendredi soir
- Des mini-camps en juillet (Plouharnel près de Carnac, La Base de loisirs de la Rincerie en Mayenne)

**Appel aux bénévoles**

Si vous avez du temps à partager, venez nous rejoindre pour de l'aide aux devoirs, jouer avec les enfants à la ludothèque, faire jouer...

**Appel aux dons**

Si vous avez des jeux, des jouets, des vêtements 3-6 ans ou différents objets qui ne vous sont plus utiles (coussins, tapis, fauteuils, canapés...), confiez-les nous, ils auront une 2<sup>ème</sup> vie !

**MERCI**

## Union Nationale des Combattants

Les cérémonies du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 ont été suivies avec attention, recueillement et émotion par les livréens venus en grand nombre.

Tout d'abord, ce fut la messe célébrée par M. l'Abbé Marcel Garnier, précédée par le fleurissement du monument commémoratif de l'église. Ensuite, le cortège emmené par les drapeaux se dirigea vers le monument aux morts pour la cérémonie du souvenir. A 11 heures, le clairon sonna le cessez-le-feu, suivi de peu par la sonnerie des cloches, à toute volée, de l'église.



Après les lectures des messages par le président de l'U.N.C. et par M. le Maire, les enfants des écoles et du conseil municipal des jeunes lurent, à tour de rôle, une dernière lettre d'un poilu, une lettre de la sœur d'un poilu à son frère combattant et interprétèrent un chant intitulé « Eclairs d'acier, rêves volés ».

Vint, ensuite, le dépôt des gerbes de fleurs par le président de l'U.N.C. et le Maire accompagnés d'un enfant portant un drapeau tricolore.

Puis, afin d'honorer la mémoire de 6 poilus morts pour la France pendant la Grande Guerre et dont leurs noms sont inscrits sur les stèles de leur famille, des enfants accompagnés de membres de l'U.N.C., déposèrent sur chaque tombe une composition florale surmontée des drapeaux français et européen. Une bougie fut également posée au pied du monument aux morts.



Intervint, ensuite, la sonnerie « Aux Morts » la minute de silence et la Marseillaise chantée par l'assistance.



La municipalité remercie les membres de l'UNC pour l'organisation de cette cérémonie ainsi que les enfants, enseignants et parents pour leur participation.



## Le Club de l'amitié



Le 7 Juin 60 personnes se sont retrouvées à Jau-nouse pour un déjeuner champêtre suivi d'un après-midi de détente. Les adhérents ont demandé le re-nouvellement de cette activité.



Le premier et troisième jeudi du mois une randonnée de 8 à 10 kms est proposée. Cette activité est suivie par une trentaine d'adhérents.

Le CLUB DE L'AMITIÉ s'est rendu au Légendia Parc à Frossay en Loire Atlantique le 30 août. Ce parc accueille près de 400 animaux de 60 espèces différentes. Le matin la vie des loups nous a été conté. Un tour en petit train nous a permis de découvrir de nombreuses espèces animales. Après le déjeuner 3 spectacles nous ont été présentés : le secret des loups, la ferme du korrigan et le sacre de Merlin. Les comédiens nous ont offert des spectacles de quali-té.



L'année s'est terminée par le traditionnel repas de Noël où 120 convives ont apprécié le menu servi par les bénévoles du Club, sans oublier la soupe à l'oignon.

Prochains rendez-vous 2019

Lundi 11 Février concours de belote

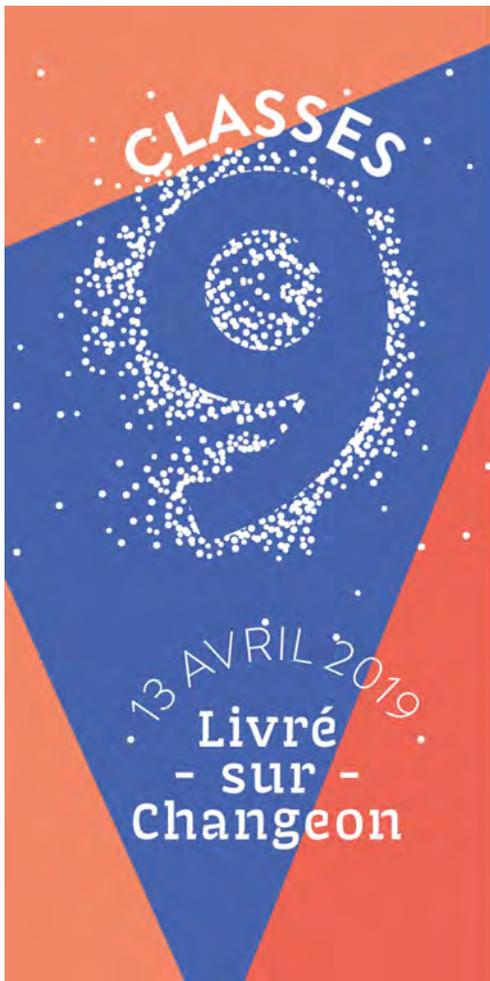
Jeudi 7 Mars loto réservé aux adhérents



2018



Photo L'Image de Marc—St Aubin du Cormier



Chaque année, la Fête des Classes fait se rassembler ceux qui sont nés il y a 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80 ans ou plus, natifs, anciens habitants ou habitants actuels de Livré sur Changeon.

En 2019, nous célébrerons les classes 9 qui auront lieu le 13 avril 2019.

La journée commencera par la traditionnelle messe à l'église de Livré, suivie de la photo. Ensuite, direction la salle polyvalente pour se réunir autour d'un bon repas (sur réservation). La journée se clôturera par une galette saucisse et une soirée dansante.

# 2019

**Si vous avez 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80 ans ou plus cette année, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à cette journée !**

Jean Pierre Davenel :  
06 04 45 17 67  
davenel.jean-pierre@orange.fr

Une nouvelle équipe s'est constituée pour préparer les festivités des classes 9. N'hésitez pas à les contacter !



# Changeon(s) en festiVal

Cette année, nous vous donnons rendez-vous pour 2 événements :

Concert  
**AU PRÉ**  
du  
**FEU**

16 février 2019 • 20h30

VAL D'IZÉ • CENTRE CULTUREL

JC  
(VIEILLES MARGATTES)  
—  
MASK HA GAZH  
—  
MAXI PÊCHE

10€  
GRATUIT  
POUR LES  
-12 ANS

ASSOCIATION  
Changeon(s)  
en festiVal

*Buvette et restauration sur place*

*Rendez-vous  
le 16 février 2019*

Au centre Culturel de Val d'Izé pour une soirée concert !

*Au programme :*



**JC (Les Vieilles Margattes)**

Ex-chanteur/guitariste du groupe Fougerais Les Vieilles Margattes vous emportera avec ses chansons françaises en acoustique !



**Mask Ha Gazh**

Groupe de rock festif breton, vous embarquera dans une virée celtique qui déménage ! Le tout à base de percussions !



**Maxi Pêche**

Le dj du collectif Erreur 404, viendra clôturer la soirée avec un dj set House/electro jusqu'au bout de la nuit !

*Pour ne  
rien manquer,  
suivez-nous  
sur Facebook !*

@festivalaupreduson

*Billetterie et infos*

- Billetterie sur place : 10€ (gratuit pour les -12 ans)
- Ouverture des portes à 20h30
- Début des concerts à 21h
- Buvette et restauration sur place

Cette soirée sera également l'occasion de vous présenter l'intégralité de la programmation du festival qui aura lieu le 13 juillet 2019 !



## Adhérents & bénévoles

Pour assurer le bon déroulement du Festival, nous avons besoin de petites mains ! Que ce soit le jour du festival ou bien tout au long de l'année votre aide et votre énergie sont les bienvenues !

### Devenir bénévole

Différentes missions sont à réaliser tout au long de l'événement : espace artistes, billetterie, restauration, buvettes, scène, sécurité, prévention... Mais le bénévolat c'est aussi avant et après le festival, notamment pour l'installation et la désinstallation du site. Toutes vos compétences sont bienvenues !

### Devenir adhérents

Pour ceux qui en voudraient un peu plus, devenez adhérents et faites partie intégrante de l'association.

- Devenir adhérent c'est s'investir durablement dans l'association et les projets qu'elle porte
  - C'est être en lien permanent avec l'association, c'est à dire pouvoir suivre l'avancée des projets
  - Intégrer le groupe Facebook de l'association pour partager vos idées et vos avis sur différents sujets (décorations, visuels...)
  - Être invité aux journées décoration et préparation en amont du festival
  - Les adhérents, qui le souhaitent, seront prioritaires pour être bénévoles le jour même du Festival sur les postes proposés
- Rejoignez-nous !

### Comment s'inscrire ?

Vous pouvez envoyer un mail dès maintenant avec vos coordonnées à l'adresse : [changeonsfestival@gmail.com](mailto:changeonsfestival@gmail.com)

## La programmation

Rendez-vous le 16 février 2019 lors de la soirée concert à val d'Izé, pour connaître et découvrir la programmation que nous avons concocté pour cette 3<sup>e</sup> édition ! Promis, il y en aura pour tous les goûts et de nombreuses surprises !

### Pour acheter votre billet, rien de plus simple :

- rendez-vous le dimanche de Pâques pendant la Braderie sur notre stand dans le centre ville
- la billetterie en ligne, profitez du tarif préférentiel en achetant vos billets à l'avance : [www.billetweb.fr/festival-au-pre-du-son-3](http://www.billetweb.fr/festival-au-pre-du-son-3)
- les points de vente : deux points de vente seront prochainement ouverts à Livré et Val d'Izé

Nous espérons vous voir aussi nombreux pour cette 3<sup>e</sup> édition !

## Partenariat et sponsoring

Vous êtes une entreprise des environs de Livré et vous souhaitez soutenir le festival ? Nous sommes à la recherche de partenariats pour pérenniser ce projet !

Nous vous proposons d'assurer votre visibilité auprès de plus de 1500 personnes, lors d'un festival de musiques actuelles.

Et cela, sans compter la présence de votre logo sur les affiches, le site Internet, et autres moyens de promotion, qui valoriseront d'autant plus votre image.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : [changeonsfestival@gmail.com](mailto:changeonsfestival@gmail.com)



[www.festival-aupreduson.fr](http://www.festival-aupreduson.fr)

## Halloween Party II



### Bravo les enfants



**Pour cette seconde édition des fêtes d'Halloween Party II  
Petits et grands sont venus découvrir la soirée animée et décorée par les bénévoles de  
l'association Les Arts Kultur.**

**Vous avez été nombreux à jouer le jeu et à nous surprendre par vos  
différents costumes regorgeant d'originalité.**

**L'association Les Arts Kultur tient à remercier tous les acteurs d'un soir d'Halloween Party II, ainsi que les Dj qui ont sonorisé cette soirée, Audrey Maquillage, Alex Ballon, sans oublier tous les bénévoles qui ont œuvré pour que la soirée soit des plus réussie.**

**Vous pouvez retrouver et télécharger les photos de cette soirée sur notre page facebook  
ou nous contacter par mail: [lesartskultur@gmail.com](mailto:lesartskultur@gmail.com)**

# **Samedi 23 Mars**

**Venez fêter le printemps en chanson !  
Les Arts Kultur organise une soirée**



**Karaoke gratuit sur grand écran suivi d'un bal disco-mobile  
19h30**

## **Carbonnade de Boeuf à la bière**

**1 kir, Carbonnade, 1 verre aux choix, Fromage, dessert, café : 15€**

**Enfants: Aiguillette de poulet, gratin pomme de terres, 1 boisson, dessert: 7€**



### **Repas sur réservation :**

**07-69-66-10-68 Jean-Marc**

**06-12-11-30-44 Dominique**

**Notre sélection de bières 1er choix à consommer avec modération**



[lesartskultur@gmail.com](mailto:lesartskultur@gmail.com)



# COMITÉ des Fêtes

## Soirée du Comité



Le 1<sup>er</sup> décembre Jean Jacques Delaunay a animé la soirée potée. Soirée conviviale et agréable pour les 320 personnes réunies. Près de 450 euros seront reversés au Téléthon.

## Soirée du Comité



Le Comité des Fêtes lors de son Assemblée Générale et après avoir présenté les bilans d'activités et financiers a annoncé le programme de l'année 2019. Gisèle Leduby et Christian Sourdin rejoignent le conseil d'administration qui a été reconduit dans son intégralité.

## Fête de Pâques



## Dates à retenir

Sam. 20  
Avril

Dim. 21  
Avril

Lun. 22  
Avril

## Fête de Pâques

Le Comité remercie vivement toutes les personnes qui s'investissent tout au long de l'année pour que nos manifestations soient réussies.

Tous les livréens sont invités à participer aux préparatifs des chars et costumes qui débiteront le 15 février au hangar du Comité des Fêtes.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour préparer cette belle fête ! Si vous souhaitez participer au défilés ou être bénévole, contactez-nous au : 02 99 39 01 33.

### • Samedi 9 mars

À partir de 21 h lors d'un bal animé par Patrick Fuselier, toutes les personnes présentes éliront la reine et ses dauphines parmi les 3 jeunes filles qui ont été pré-sélectionnées le week-end précédent par tous les jeunes livréens.

Si vous êtes nées entre 2001 et 2003 et que vous souhaitez vous présenter, n'hésitez pas à nous contacter au : 02 99 39 01 33 !

### • Samedi 20 avril

Le Conseil Municipal des Jeunes organise une chasse aux œufs le samedi après-midi.

À partir de 22h : Bal avec Patrick Fuselier

### • Dimanche 21 avril

« Vide-grenier » inscriptions dès maintenant au :

02 99 39 01 33 ou 02 99 39 06 18

ou par mail : comite.livre@gmail.com

- 5€ les 3 mètres linéaires pour les particuliers

- 10€ pour les professionnels.

- Réservations par tranche de 3 mètres.

- Date limite de réservations le 10 avril 2019.

La journée se clôturera par un bal à la salle des fêtes.

### • Lundi 22 avril

À 10h30 Pardon de St Nicodème.

À partir de 14h : Défilé de chars fleuris

Un bal clôturera les festivités !

*Pendant ces 3 jours, la Fête Foraine, amusera petits et grands !*



# Les Coulisses de Livré

La saison de théâtre démarre le 10 Février, et cette année encore vous serez très nombreux à venir nous applaudir. En effet, dès Noël, près de 50% des 1100 places disponibles sur les 7 représentations avaient été réservées, moins de 3 semaines après l'ouverture des réservations... Un grand merci pour votre fidélité !

En première partie, 4 Jeunes de 14 à 16 ans interprètent 4 saynètes extraites de l'œuvre «Le théâtre qui rend fou». Ensuite, la comédie «Toc Toc» de Laurent Baffie est jouée par 7 acteurs.

Pour les personnes n'ayant pas réussi à réserver, il reste 2 possibilités pour voir (ou revoir) le spectacle :

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, la troupe ira jouer à Rennes\* pour l'association « Les Sourires de Loanne ». Cette représentation aura lieu le Samedi 23 Mars à 20h00 et l'intégralité des recettes de cette soirée sera reversée à l'association des « Sourires de Loanne ».

Lors des 7<sup>èmes</sup> rencontres de Théâtre amateur à l'Espace Bel Air de St Aubin du Cormier, le samedi 30 Mars prochain (horaire et tarifs définitifs courant Février).

Que ce soit à Livré mais aussi à Rennes, la troupe rencontre toujours beaucoup de succès, et ce, grâce aussi à la présence de tous les bénévoles de l'association, ainsi que la mise à disposition de la salle par la mairie de Livré sur Changeon, et nous les en remercions.

Merci pour votre fidélité et votre soutien  
Les Coulisses de Livré

Réservation par téléphone au 06 14 27 19 09 du Lundi au Vendredi de 17h à 20h30 et le samedi de 14h à 19h30.

Ouverture des portes à 19h00. Place à 8€, 4€ pour les -14ans

Contact : [lescoulissesdelivre35450@gmail.com](mailto:lescoulissesdelivre35450@gmail.com)



Photo ouest france

\*Représentation le Samedi 23 Mars à 20h00, Salle de la Rotonde au Lycée sainte Geneviève, Rue de Nantes à Rennes. .



Le club de football de Livré-sur-Changeon et de Mecé  
vous présente ses meilleurs vœux pour cette année **2019** !

Pour cette saison 2018-2019, le club est constitué d'équipes jeunes et adultes :

- 1 équipe U7 (Année de naissance : 2013 – 2012)
- 3 équipes U9 (2011 – 2010)
- 1 équipe U13 (2007 – 2006) : Entente avec St Georges de Chesné
- 1 équipe U14, 2 U15, 1 U16 et 1 U17 (2005 à 2002) : Entente avec St Aubin du Cormier
- 2 équipes Séniors (2001 et moins)

Merci à nos bénévoles, partenaires et à la municipalité de Livré-sur-Changeon et de Mecé pour leurs aides et leurs soutiens toute la saison.

Nous recherchons activement **des encadrants, entraîneurs, arbitres, bénévoles** pour nous aider au mieux dans l'organisation et l'encadrement des équipes jeunes et adultes.

**On a besoin de vous !**

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante  
[aslivremece.foot@gmail.com](mailto:aslivremece.foot@gmail.com)  
ou par téléphone Kilian MAUDET (Président) au **06.39.05.28.57**.

**SITE INTERNET : [aslm.footeo.com](http://aslm.footeo.com)**

**FACEBOOK : [facebook.com/aslivremece](https://facebook.com/aslivremece)**

A noter dans vos agendas, Repas du Cochon Grillé le **Samedi 15 Juin 2019** à la salle des fêtes de Livré-sur-Changeon.

*Dernière Minute*

Dans le cadre d'un réaménagement de fréquences de la TNT (télévision avec une antenne râteau), vous pourriez perdre certaines chaînes de télévision **dans la nuit du 25 au 26 mars 2019**.

Dans ce cas, vous devez procéder à une nouvelle recherche des chaînes. Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

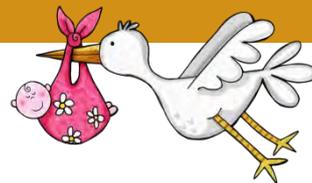
En cas de difficultés, vous pouvez appeler le **0970 818 818**.

✓ **POUR ÊTRE PRÊT LE 26 MARS 2019**

- 1 VÉRIFIEZ SUR [RECEVOIRLATNT.FR](http://RECEVOIRLATNT.FR) QUE VOUS ÊTES BIEN CONCERNÉ PAR LES CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES DE LA TNT LE 26 MARS .
- 2 EN AMONT DU 26 MARS , EN HABITAT COLLECTIF, ASSUREZ-VOUS QUE LE GESTIONNAIRE DE L'IMMEUBLE A BIEN ANTICIPÉ LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ADAPTATION DE L'ÉQUIPEMENT COLLECTIF AFIN DE CONTINUER À RECEVOIR LA TÉLÉVISION APRÈS CETTE DATE.
- 3 LE JOUR J, EN HABITAT COLLECTIF OU INDIVIDUEL, EFFECTUEZ UNE RECHERCHE DES CHAÎNES SUR CHACUN DES TÉLÉVISEURS RELIÉS À L'ANTENNE RÂTEAU POUR RETROUVER L'ENSEMBLE DE L'OFFRE TNT.
- 4 SI DES PROBLÈMES DE RÉCEPTION PERSISTENT MALGRÉ LA RECHERCHE DES CHAÎNES, VÉRIFIEZ LES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR [RECEVOIRLATNT.FR](http://RECEVOIRLATNT.FR) ET/OU APPELEZ LE 0970 818 818.



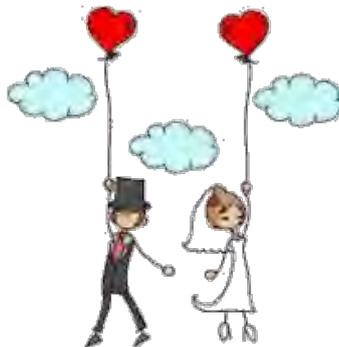
 <a href="http://RECEVOIRLATNT.FR" style="color: white;">RECEVOIRLATNT.FR</a>	OU  ASSISTANCE. <a href="http://RECEVOIRLATNT.FR" style="color: white;">RECEVOIRLATNT.FR</a>	OU  <b>0970 818 818</b> OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 19H (APPEL NON SURTAXÉ)
---	--	---



## Les naissances

BLANCHARD Sacha	11 janvier	BUREL Gabin, Marceau, Ewen	26 juillet
DUPONT Malo	17 février	DAMOUTTE Louise, Aimée, Antoinette	24 septembre
MOUETONNET Julia	21 février	PIGUEL Liam	28 septembre
CHEVREL Léna	26 mars	BARON Maxence	1er novembre
BESNARD Emma	05 mai	PETITBON Aëlynn	20 décembre
LERAY Léonie	09 mai		
HEUZE Julia	15 mai		
DUVAIL HYPTA Alice	17 juin		
BREVET Ilan, Pascal, Mathieu	26 juin		
BREVET Malone, Udo, Gwendal	26 juin		
BOUVET Hugo, Antoine, Jules	09 juillet		

## Les mariages



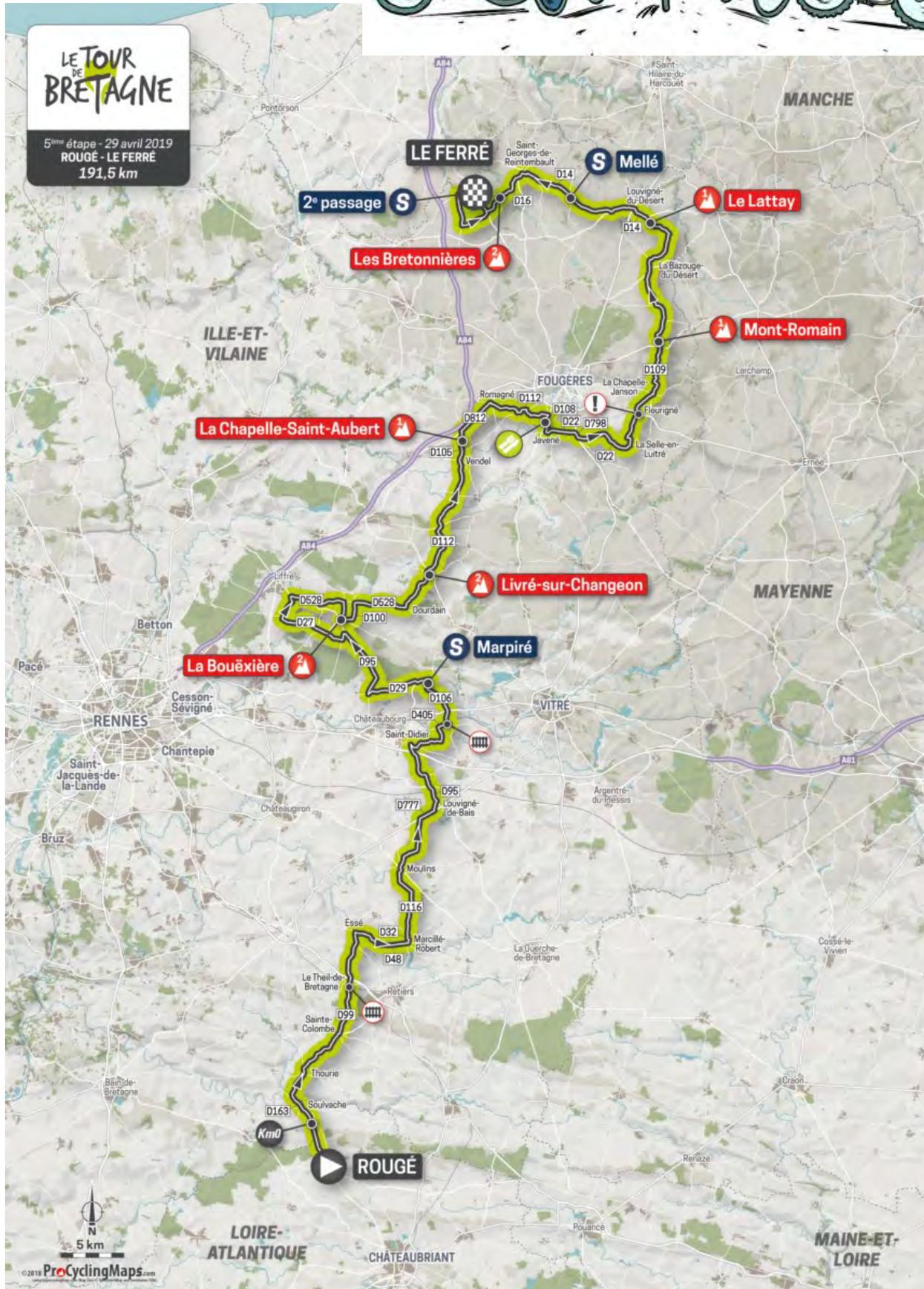
GIRARD Nicolas	SIMON Justine	16 juin
LAROUSSE Tony	ROLAND Marina	21 juillet

## Les décès

PLANCHAIS Georgette née ORAIN	02 janvier	RIMASSON Marcelle née LETURDU	13 septembre
CHEVREL Pierre	19 janvier	GIEUX Joseph	18 septembre
FROC Amand	06 février	GANON Jocelyne née LION	07 octobre
ROYER Arsène	18 février	LEFEUVRE Hélène	10 octobre
GADBOIS Joseph	23 février	LEFEUVRE Marie née ROYER	21 octobre
NOBLET Emilienne née BARDOU	25 mars		
HAMARD Denise née HAMARD	31 mars		
BLOT Marie-Agnès née HENRY	19 avril		
GEORGES Angèle née RAULT	21 avril		
MÉDARD Jean	19 mai		
ROYER Albert	14 mai		
MARTIN Joséphine née BAUDY	05 juillet		
MARDELÉ Yvonne née REGNAULT	07 juillet		
TONDEUX Jean	07 septembre		



Le Tour de Bretagne cycliste passera sur la commune le 25 avril 2019 vers 15h !





**Transport à la demande pour prendre une correspondance Illenoo vers Rennes (R) ou Fougères (F).**  
Arrêt La Paillote à St Aubin.



Vous pouvez utiliser la Coccinelle le **MARDI** et le **JEUDI**, de 9h à 17h (sauf jours

fériés). Le véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous emmène aux points d'arrêt suivants : place de la Mairie, salle des sports, maison de retraite.

**1 € par voyage, 2 € pour l'aller/retour**

Pour réserver votre voyage, contactez le **02 99 55 60 00** : - Le vendredi avant 18h, pour voyager le mardi suivant, - Le mardi avant 18h, pour voyager le jeudi suivant.

Appeler la veille pour le lendemain.

Coût du trajet simple : 0.75 € (Billets en vente en mairie).

Horaires	Départ de Livré	Correspondance Illenoo vers (F) ou (R) :
MATIN	<b>7h00</b>	7h36 (F) – 7h17 (R)
MIDI	<b>12h30</b>	13h06 (F) – 12h53 (R)
SOIR	<b>18h00</b>	18h11 (F) – 18h31 (R)

**Le soir** : possibilité d'appeler la navette pour revenir vers 18h00 sur Livré-sur-Changeon

Le conducteur conviendra avec vous de vos horaires de voyage (aller et/ou retour).

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Liffré –Cormier Communauté**  
28, rue de la Fontaine 35340 Liffré  
Tel: 02 99 68 31 31

## ECOLE PUBLIQUE

« LES KORRIGANS »  
Tél. : 02 99 39 08 96

## ECOLE PRIVEE « NOTRE-DAME »

Tél. : 02 99 39 00 32 à Livré  
Tél. : 02 99 76 05 85 à Mecé

## CENTRE DE LOISIRS

**ACCUEIL PERISCOLAIRE**  
Centre socioculturel  
Rue J.-L. Guérin  
Tél. : 09 62 52 00 57

## RESIDENCE DU CHANGEON

**EHPAD**  
2 rue du Boishamon  
Tél. : 02 99 39 06 75 Courriel :  
maison.retraite.livre@wanadoo.fr  
secretariat.mr.livre@wanadoo.fr

## ADMR

7 rue de l'Etang à St-Aubin-du-Cormier  
Tél. : 02 99 39 25 40

## ASSISTANTE SOCIALE

Appeler le CDAS de Fougères  
02.99.94.58.58 pour prendre 1 R. V. à St Aubin du Cormier avec  
Mme Bourg ou Mme Garnier

## ASSISTANTES MATERNELLES

Liste consultable sur  
<https://assistantsmaternels35.fr>

## SMICTOM des Forêts

Tél. : 02 99 55 44 97

## CULTE

Presbytère St-Aubin-du-Cormier  
Tél. : 02 99 39 11 62

## SAUR

Parc d'activité Les Perrières  
26 route de Chavagne  
35310 Mordelles  
du lundi au vendredi de 8h à 20h  
Dépannage 24h/24  
Tél. : 02 99 69 57 00

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

chaque 2<sup>ème</sup> mardi matin du mois.  
Prendre rendez-vous  
au 02 99 39 22 94

## PHARMACIE DU CHANGEON :

**Mme Stéphanie PATTIER**  
6 résidence de Clos Hamelin  
Tél. : 02 99 39 06 64  
Du lundi au vendredi de 8h50 à 12h30 et de 14h15 à 19h30  
(9h pendant les vacances scolaires)  
Samedi de 9h à 12h30  
[Pour connaître la pharmacie de garde du secteur appelez le 3237](#)

## MAISON DE SANTE

### INFIRMIERS

Mme COCHET Armelle,  
Mme GOUPIL Johanne,  
Mme HERY Pascale,  
Mme PILORGET Marina  
Tél. : 02 99 39 03 42

### MEDECINS

Dr Marion LOAEC  
Dr Anaëlle REYNAUD  
Consultation sur Rendez-vous  
02 90 74 35 16  
Ou sur [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

### CABINET DENTAIRE

Dr Sabina STELEA  
Dr Constata PRIDIE  
Sur rendez-vous  
02 99 68 60 69

### KINESITHEPEUTE

Chantal DOUGUET  
Sur rendez-vous  
02 99 67 38 08

### PSYCHOLOGUE

Anne KERVADEC  
Enfants, adolescents, adultes

### Numéros d'urgence :

**SAMU : 15**  
**Gendarmerie : 17**  
**Pompiers : 18**  
**Enfance maltraitée : 119**  
**Urgences à partir d'un portable : 112**  
**Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22**

## LES ENTREPRISES LOCALES

### ACT'ENERGIE

Chauffage, électricité, plomberie  
ZA du Clos Hammelin  
2 rue de la Bodinière  
02 99 30 14 15

### ARBOR ETUDE

Sébastien PAINCHAUD  
Diagnostic, expertise, conseil du patrimoine arboré  
10 all. du Clos de la Merceraye  
06 50 86 71 29  
arboretude@gmail.com

### AVENUE n° 5

Nadia HARDY  
Vente de prêt à porter femme  
6 résidence du Parc—06 70 95 98 72  
avenuen5@hotmail.com  
Nadiaspeedychef.eklablog.com

### BAR « LE PACIFIC »

Bar, tabac, presse, jeux, tv  
3 pl du Prieuré - 02 22 93 40 02

### BOITASERVICES

Jacky COMMANDOUX  
Multiservices Espaces verts  
Petits travaux  
lacafrais@hotmail.fr - 06 62 14 47 75

### BOUCHERIE-EPICERIE

« LA LIVREENNE »  
LEROUX Valérie et Yannick  
12 place du Prieuré - 02 23 22 00 04  
Du mardi au dimanche de 8h30 à 13h et  
mardi, jeudi, vendredi et samedi de  
15h30 à 20h

### BOULANGERIE-PATISSERIE

Charline et Steven  
7 rue Geoffroy 1<sup>er</sup> - 02 99 39 06 08

### CHANGEON D'HAIR

Coiffure mixte  
12 bis place du Prieuré  
02 99 39 07 74

### CHARPENTE

SARL BAUDY  
La Basse-Rivière - 02 99 39 03 40

### COMMERCE BOIS

Jean-Paul HELLEU  
La Tremblais - 02 99 39 00 88

### COUVREUR ZINGUEUR

Yoann COMMANDOUX  
La Peutelais  
06 120 120 42

### CONSEIL A L'ENTREPRISE

EXPERTISE FONCIERE  
Laurent HIRTZMANN  
9 résidence des Chênes  
02 99 32 11 88 - 06 10 97 55 79

### DIETETICIENNE-NUTRITIONNISTE

Stéphanie LEGRAND  
06 60 81 68 96  
Legrand-stephania.35@free.fr  
Consultations à domicile Pays de Vitré

### DIVERTY PARC – Parc de Loisirs

Saint-Mathurin - route de Dourdain  
02 99 39 04 31 - www.divertyparc.com

### JOINTEUR

Patrice HAMARD  
Pose de bandes sur plaques de plâtre  
La Lande de Mécé - 06 86 01 30 62

### Ker Astell Agencement

Sylvain Chevalier  
Ker.astell@gmaol.com  
06 26 18 51 76

### MECANIQUE AUTOMOBILE

AGENT PEUGEOT  
MOTOCULTURE CARBURANTS  
Gérard ESNAULT  
17 rue Jeanne Dufeu - 02 99 39 06 18

### MENUISERIE ARTIRE'N

ZA La Landelle - 02 99 39 06 43

### METALLERIE SEVERE

Benoît SEVERE  
Fabrication sur-mesure d'objets métalliques. Soudure alu/acier. Particuliers et professionnels  
06 15 22 19 44  
benoit.severe@orange.fr  
www.metallerie-severe.fr

### NETTOYAGE - STORES ET BACHES

MOQUETTES - VITRES PONCAGE  
VITRIFICATION DE PARQUETS  
Dominique TROUVE  
Le Houssay - 02 99 39 09 52

### PEINTRE DECORATEUR

Arnaud ROUSSEAU  
La Trulais  
09 50 77 73 77 - 07 82 17 80 09

### PHOTOGRAPHIE

Philippe BARIL  
06 71 52 35 62  
philippebarilphotographie@gmail.com

### PIZZA CASA

Pizza à emporter  
Jeudi de 16h à 20h  
Place du Prieuré  
Tél. : 06 80 38 36 71

### PLATRERIE TRADITIONNELLE

BRETON Maxime  
Isolation, briquetage, enduits  
Neuf et rénovation  
24 rue Geoffroy 1<sup>er</sup> - 06 60 23 10 68  
maximebretonmb@gmail.com

### PRODUITS DU SOL - JARDINERIE

Le Gouessant - ZA La Landelle  
02 99 39 06 14

### REGARD DE MOI - Conseil en image

Caroline HOUDAN  
carolinehoudan-regarddemoi@orange.fr  
06 84 49 69 48  
www.regarddemoi.com

### SARL ALEXANDRE AUTOMOBILES

Réparation et négociations voitures  
4 rue des Bodinière - 02 23 25 65 61

### TAXI - POMPES FUNEBRES PRIVEES

TREHOUR REPESSE  
10 rue Jean Béziel  
02 99 39 06 13

### TRETIKOV ILIA

Meubles de cuisine et de salle de bain  
1 rue Anne de Bretagne  
07 86 27 03 76

### Yoann PETITBON (Rekyua)

Illustrateur, graphiste  
Cartes, documents divers...  
5, La Grésillais  
09 53 64 33 54

13  
juill.



Festival Au Pré du Son #3

Cinéma en plein air



en  
août

Fête d'Halloween



31  
oct.

Marché des créateurs



30  
nov.



COMMUNE DE  
LIVRÉ-SUR-CHANGEON